

# Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.53 ler novembre 1985

FRANCAIS

#### QUARANTIEME SESSION

#### ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 30 octobre 1985, à 10 h 30

Président :

M. de PINIES

(Espagne)

Puis:

M. ARCILLA

(Philippines)

(Vice-Président)

Puis:

M. HEPBURN (Vice-Président)

(Bahamas)

- Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : troisième rapport du Bureau [8] (suite)
- Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [35] (suite)
  - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
  - b) Ropport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports
  - c) Rapport du Secrétaire général
  - d) Rapport de la Commission politique spéciale

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

#### - 2 -

### La séance est ouverte à 15h 25.

# POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : TROISIÈME RAPPORT DU BUREAU (A/40/250/Add.2)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Cet après-midi, l'Assemblée est d'abord saisie du troisième rapport du Bureau qui figure dans le document A/40/250/Add. 2.

Aux alinéas a) et b) du paragraphe 2 du rapport, le Bureau recommande l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale d'un point supplémentaire intitulé "Projet de déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants, envisagés surtout sous l'angle des pratiques en matière d'adoption et de placement familial sur les plans national et international", et son renvoi à la Sixième Commission.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter cette recommandation?

### Il en est ainsi décidé.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Le Président de la Sixième Commission sera informé de la décision que nous venons de prendre.

Au paragraphe 3 du rapport le Bureau, compte tenu du grand nombre d'orateurs qui prendront la parole à l'Assemblée générale aux séances plénières désignées Conférences mondiales des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse commençant le 13 novembre 1985, au titre du point 89 de l'ordre du jour, "Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix", a décidé de recommander à l'Assemblée de commencer les séances du matin à 10 heures au lieu de 10 h 30.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter cette recommandation?

#### Il en est ainsi décidé.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Nous avons ainsi achevé l'examen du troisième rapport du Bureau.

### POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

- (a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/40/22 et Add.1-4)
- (b) RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE L'APARTHEID DANS LES SPORTS (A/40/36)
- (c) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/780)
- (d) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/40/805)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant poursuivre l'examen du point 35 de l'ordre du jour intitulé "Politique d'<u>apartheid</u> du Gouvernement sud-africain".

Avant de donner la parole au premier orateur de l'après-midi, je rappelle aux représentants que, conformément à la décision adoptée par l'Assemblée hier après-midi, la liste des orateurs pour le débat sur ce point sera close aujourd'hui à 17 heures. Par conséquent, je prie les représentants qui souhaitent participer au débat de bien vouloir s'inscrire le plus tôt possible.

Conformément à la décision adoptée par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière tenue le 20 septembre 1985, je donne maintenant la parole au représentant de l'African National Congress.

M. MAKITINI (African National Congress) (ANC): Au nom de l'African National Congress of South Africa (ANC) et du peuple opprimé en lutte d'Afrique du Sud, je tiens à vous saluer très chaleureusement, les participants à cette importante session.

Je suis particulièrement heureux de m'associer aux précédents orateurs pour vous féliciter, monsieur le Président, pour votre élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale à l'occasion de son quarantième anniversaire. Nous sommes convaincus que vos qualités de diplomate, votre expérience et votre attachement à la cause anti-apartheid viendront renforcer la campagne mondiale en faveur d'une Afrique du Sud libre, unie, non raciale et démocratique. Je félicite également votre prédécesseur, S. Exc. M. Paul Lusaka, ambassadeur de la Zambie, pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux de la trente neuvième session de l'Assemblée générale.

Nous remercions également S. Exc. le Secrétaire général des efforts inlassables qu'il continue de déployer afin que soient appliquées les résolutions des Nations Unies qui demandent l'isolement total du régime raciste de Pretoria.

L'opinion publique mondiale est parvenue à un consensus sur la façon dont il convient de qualifier la situation qui règne aujourd'hui en Afrique du Sud. De même, les amis et les ennemis de l'apartheid admettent qu'il est condamné. Hormis les grands partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud raciste, le reste du monde est prêt à imposer des sanctions obligatoires et globales contre le régime de Pretoria afin d'éviter un bain de sang racial qui pourrait empoisonner les relations raciales en Afrique du Sud et dans le monde pendant des décennies à venir.

En décrivant la situation qui règne en Afrique du Sud aujourd'hui, la plupart des observateurs parlent d'une aggravation de la crise. L'évêque Desmond Tutu dit qu'il est minuit moins cinq dans ce pays assiégé qui est sur une véritable poudrière avec une courte mèche. M. Beyers Naude, un ancien membre du Broederbond - organisation clandestine connue pour son rôle d'architecte et de gardien de la doctrine de l'apartheid - qui est devenu l'un des principaux opposants blancs à l'apartheid et a succédé à l'évêque Desmond Tutu au poste de secrétaire général du Conseil des églises sud-africaines, dit la même chose en utilisant des termes différents. Le New York Times de dimanche dernier rapporte qu'il a dit que l'Afrique du Sud est dans un état de guerre civile et qu'il est d'accord avec ceux qui disent que l'Afrique du Sud s'engage dans la voie de la révolution. D'une façon typiquement perverse, le prétendu Ministre de l'ordre et de la légalité du régime Botha, Louis Le Grange, a avoué la même chose lorsqu'il a menacé de guerre totale l'ANC, qu'il accuse d'avoir déclenché la vague révolutionnaire qui déferle aujourd'hui à travers le pays.

Au début de l'année dernière, notre président, le camarade Oliver Tambo, a demandé à notre peuple de faire en sorte que l'apartheid cesse de fonctionner et que le pays devienne ingouvernable. Il a également chargé les structures clandestines de prendre les mesures appropriées pour traduire cet appel en actions de masse concrètes et concertées. La population a coopéré avec enthousiasme. Au moment où notre président a renouvelé cet appel le 8 janvier de cette année, la population avait déjà entrepris des actions qui l'ont conduit, entre autres choses, à refuser de payer un loyer pour leurs masures d'esclaves. Grâce à un renforcement des actions de masse concertées inspirées par l'appel de notre président, la

population a procédé au démantèlement des tentacules administratives de l'apartheid dans les communautés noires et les a remplacées par des structures administratives populaires. Elle a également commencé à éliminer de son sein les indicateurs et les collaborateurs du régime. Elle a également interdit l'accès à ses cités à la police du régime. Incapables d'appliquer ses lois répressives par des moyens traditionnels, le régime a alors décidé de déclarer la guerre à la population. Ainsi, il a déclaré l'état d'urgence, sous le couvert duquel les soldats du régime pillent, violent et assassinent nos gens dans les cités noires. Mais la maîtrise que le régime espérait recouvrer en faisant régner la terreur lui échappe au contraire de plus en plus.

Au cours des trois derniers mois, plusieur gouvernements, plusieurs organisations non gouvernementales et des particuliers ont condamné énergiquement le régime de Pretoria pour avoir déclaré l'état d'urgence, acte calculé pour placer l'Afrique du Sud sous la loi martiale et laisser le champ libre aux membres sanguinaires de la police et de l'armée du régime. Les "forces de sécurité" tristement connues du régime ont, comme on pouvait s'y attendre, utilisé ces pouvoirs pour procéder à des arrestations massives et à des détentions arbitraires, et pour torturer et assassiner des opposants au régime.

Au nombre des victimes assassinées de sang-froid, on compte des enfants en bas âge. Parmi ceux qui ont été arrêtés figurent des centaines d'enfants de moins de 13 ans. Au total, l'état d'urgence a déjà coûté la vie à plus d'un millier de personnes non armées, dont beaucoup étaient des dirigeants syndicaux, des étudiants et des leaders de communautés qui ont été assassinés par les brigades de la mort du régime de Pretoria et par leurs collaborateurs.

Déjà outré par les prétendues nouvelles réformes constitutionnelles apportées par le régime, le peuple, résolu à se libérer, a été encouragé plutôt que dissuadé par la déclaration de l'état d'urgence. Par des actions de masse destinées à empêcher l'apartheid de fonctionner et à rendre le pays ingouvernable, le peuple a porté la lutte à des niveaux sans précédent. De façon concrète, il a contraint la majorité écrasante des élus noirs de l'apartheid à démissionner. Il a institué un boycottage des consommateurs qui a déjà créé une division entre le régime et la communauté économique blanche. Le mouvement de grève des travailleurs noirs continue de s'étendre à travers le pays. Les principaux syndicats, qui ont

découvert leur pouvoir politique, cherchent le moyen d'utiliser ce pouvoir au service de la libération. A cette fin, ils se sont attachés à créer une fédération nationale du travail qui renforcera de façon significative le front démocratique uni de la population en lutte. Dans le cadre de ce mouvement révolutionnaire national, la lutte armée continue de s'intensifier, et son rythme est nourri par la violence de l'apartheid.

Même devant l'intensification du terrorisme étatique de l'apartheid, l'ANC n'a pas abandonné sa stratégie consistant à infliger autant de dommages que possible au personnel de l'ennemi, à sa sécurité, à ses installations économiques et autres, tout en essayant de réduire au minimum les pertes de vies humaines.

Un nombre considérable d'hommes et de femmes de conscience à travers le monde, outrés par la barbarie du régime et émus par la détermination de la population sud-africaine à se débarrasser du gouvernement minoritaire raciste et à conquérir sa liberté, ont réagi de façon appropriée. D'une seule voix puissante, ils ont exigé l'imposition immédiate de sanctions obligatoires et globales contre le régime de Pretoria. Ils ont lancé des campagnes en vue d'assurer un appui et une assistance accrue à l'African National Congress, qui joue un rôle d'avant-garde dans le vaste mouvement de libération nationale. Un nombre croissant de gouvernements, d'universités, d'organisations de travzilleurs, d'autres organisations non gouvernementales, ainsi que des organisations intergouvernementales imposent de façon unilatérale diverses sanctions contre Pretoria.

Il est encourageant de constater qu'aux pays nordiques qui, depuis quelque temps, ont adopté des sanctions volontaires pour contribuer à l'isolement total du régime de Pretoria, se sont joints avec enthousiasme la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada. Nous saluons chaleureusement l'unité de vues croissante qui se manifeste entre les forces de lutte contre l'apartheid et les gouvernements en faveur de sanctions plus énergiques dans plus de domaines.

Les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni, eux, brillent par leur absence dans ce mouvement croissant en faveur de sanctions globales et obligatoires à travers le monde. Le gouvernement Reagan, fidèle à sa politique universellement condamnée d'"engagement constructif" qui incite le régime de Pretoria à perpétrer des actes toujours plus flagrants de répression et d'agression, abuse de son droit de veto pour protéger l'Afrique du Sud raciste.

Le défi lancé à ces millions de gens qui chérissent la liberté aux Etats-Unis a contribué récemment à renforcer le mouvement anti-<u>apartheid</u>, comme en témoigne l'apparition du Free South Africa Movement, suivie par l'arrestation du sénateur Walter Fontroy, du haut commissaire aux droits de l'homme des Etats-Unis, Mary Berry, et du directeur exécutif de TransAfrica, Randal Robinson, tous trois s'étant délibérément laissé arrêter.

L'emprisonnement de centaines de dirigeants de mouvements pour les droits civiques à l'ambassade d'Afrique du Sud à Washington, D.C., a créé une nouvelle situation au sein du mouvement anti-apartheid aux Etats-Unis. L'opinion publique a été alertée et a commencé à faire pression sur le gouvernement Reagan afin qu'il renonce à sa politique d'"engagement constructif". Ce gouvernement a réagi en faisant quelques concessions tactiques tandis qu'il maintenait pour l'essentiel sa politique d'alliance avec le régime d'apartheid. Malgré cela, les pressions continuent à se faire sentir afin de précipiter le désinvestissement, d'interdire les prêts bancaires, de rompre les relations diplomatiques et économiques et de cesser les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud raciste.

Certaines des grandes universités américaines ont été contraintes, par leurs étudiants, à désinvestir. Au nombre de celles-ci se trouvent Columbia University, à New York, Yale, Princeton, Rutgers, SUNY, etc. Il faut féliciter le Gouverneur du New Jersey qui a récemment signé un ensemble de lois, adoptées par les deux chambres de la législature de l'Etat, en vue de désinvestir près de deux milliards de dollars, en fonds d'Etat, de sociétés opérant en Afrique du Sud. Le mouvement anti-apartheid a remporté une victoire semblable en Californie, où les législateurs ont réclamé le désinvestissement de près de quatre milliards de dollars. Le projet de loi a été adopté et n'attend plus que la signature du Gouverneur.

Ce regain d'activités, qui est le résultat direct des efforts inlassables déployés par les militants anti-<u>apartheid</u>, les dirigeants pour les droits civils,

les législateurs et les chefs de communautés de conscience, s'est manifesté dans le débat public auquel la campagne présidentielle a donné lieu l'année dernière et pour la première fois dans l'histoire és Etats-Unis, grâce au succès remporté par le Rév. Jesse Jackson.

Le mouvement irréversible en faveur de sanctions contre le régime de Pretoria a récemment conduit à l'adoption de l'Accord du Commonwealth qui, outre un ensemble de sanctions de compromis, exige du régime d'apartheid qu'il libère inconditionnellement Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques, qu'il lève l'interdiction dont est frappé l'ANC et les autres organisations politiques et qu'il abolisse l'état d'urgence, faute de quoi il sera confronté à des sanctions globales dans les six prochains mois.

Alors que le Gouvernement des Etats-Unis et ses alliés font toujours obstacle aux mesures visant l'isolement total de l'apartheid, ce même gouvernement rapporte l'Amendement Clark, se donnant ainsi toute liberté d'appuyer l'UNITA et ses bandes de gangsters entretenus, dirigés et utilisés par le régime de Pretoria comme instruments de sa guerre contre la République populaire d'Angola. Cette juxtaposition montre à l'évidence ce que nous avons toujours affirmé : la collaboration avec le régime de Pretoria est la manifestation extérieure de l'alliance entre le régime raciste et ses collaborateurs occidentaux dirigée contre les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie. C'est cette alliance qui garantit le programme de déstabilisation des Etats de première ligne et du Lesotho mené par le régime de Pretoria à travers ses actes d'agression armée, de subversion politique, de sabotage et de chantage économiques. C'est une alliance impie contre toute la population d'Afrique du Sud.

La campagne contre les sanctions, y compris l'abus du droit de veto - par les gouvernements Reagan et Thatcher notamment - fait partie intégrante de cette alliance impie et elle doit être universellement condamnée.

Nous rendons hommage aux Etats voisins, les Etats de première ligne et le Lesotho en particulier, pour leur résistance indéfectible au régime raciste et à ses alliés. Nous les félicitons doublement d'être assez clairvoyants pour donner leur appui de principe à des sanctions globales et obligatoires en dépit des difficultés qui risquent d'en découler pour eux à court terme.

Cela fait 40 ans que le nazisme hitlérien a été vaincu. Cela fait 40 ans que les Nations Unies ont été créées, entre autres pour préserver les générations

futures du fléau de la guerre en empêchant la réapparition du fascisme et en éliminant le colonialisme, le racisme, l'oppression, l'exploitation de l'homme par l'homme et toutes les autres causes de conflit et de guerre. Et pourtant, avec l'invention de l'"engagement constructif", le fascisme dont l'apartheid est la réincarnation continue d'être toléré et défendu alors qu'il ravage notre continent.

Hier, le <u>Financial Times</u> de Londres a indiqué que le régime raciste avait l'intention de renforcer ses forces de police de 11 300 hommes et de construire davantage de commissariats de police dans les localités noires. Le budget militaire du régime, qui n'a jamais cessé d'augmenter, représente aujourd'hui plus de 30 p. 100 de l'ensemble du budget national. L'<u>apartheid</u> militarise son Etat policier en en faisant un camp de concentration.

Bien que l'apartheid soit dans une situation désespérée, il est plus intransigeant que jamais. Au lieu d'écouter la voix de la raison, il se prépare à faire une dernière tentative désespérée qui ne peut qu'avoir des conséquences catastrophiques. L'apartheid ne connaît pas le remords et il ne peut pas être réformé. Il doit être complètement démantelé et remplacé par une Afrique du Sud libre, unie, non raciale et démocratique. Le rôle impératif de la communauté internationale est d'imposer d'urgence des sanctions complètes et obligatoires, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

M. GOLOB (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais): Il est infiniment triste de voir qu'en cette ère d'émancipation des peuples et des nations et d'affirmation des droits de l'homme, la population d'Afrique du Sud vit toujours sous le joug de l'apartheid et de la discrimination raciale. C'est un fait lamentable aujourd'hui comme ce l'aurait été à une autre époque. Et c'est aussi un fait particulièrement navrant à la fin du XXe siècle et en ce quarantième anniversaire des Nations Unies.

Le régime raciste de Pretoria persiste dans sa politique de répression, d'exploitation et de terreur à l'encontre de la majorité de la population noire. L'oppression est telle que la population asservie est forcée de se soulever, unie contre la tyrannie. Les actions de masse des travailleurs, des paysans, des jeunes, des étudiants, du clergé, des femmes et des enfants montrent bien qu'ils sont décidés à conquérir leur dignité et leur droit inaliénable à l'autodétermination, quel que soit le prix qu'ils auront à payer.

La lutte courageuse du peuple de l'Afrique du Sud sape les fondements mêmes de l'apartheid. Il ne faudra pas longtemps au système et à la politique d'apartheid, édifiés sur des bases ignobles, pour être conduits à leur fin.

Craignant son propre effondrement, le régime raciste sud-africain est devenu encore plus implacable. De plus en plus, il a recours aux arrestations arbitraires, à l'emprisonnement et à la détention de tous ceux qui s'opposent au régime de l'apartheid. L'imposition de ce qu'ils appellent l'état d'urgence a déjà été la cause d'une tragique augmentation de meurtres barbares et de massacres de personnes sans défense, y compris des enfants.

Les autorités racistes ne reculent devant rien pour briser la résistance du peuple. Des manifestants et des grévistes non armés ont été blessés par des coups de feu ou tués. La force est utilisée pour déplacer la population noire et l'installer ailleurs. La politique de bantoustanisation sépare des familles et des gens se voient privés de leur nationalité. Des membres du front démocratique uni sont traduits en justice sous le chef d'accusation de haute trahison fabriqué de toutes pièces. Les combattants de la liberté sont exécutés par des pelotons d'exécution derrière les murs des prisons.

Le régime raciste essaie de donner l'illusion de changements et de réformes internes. La soi-disant "nouvelle constitution" a été proclamée et les soi-disant "élections parlementaires" ont eu lieu. Nelson Mandela et d'autres dirigeants populaires emprisonnés se sont vu offrir la liberté à la condition de renoncer à la violence comme moyen d'opposition à l'apartheid.

La signification véritable de toutes ces mesures est de faire une brèche dans les rangs du peuple et de protéger et de renforcer le système fondé sur la discrimination raciale.

La meilleure réponse à ces manoeuvres a été donnée par ce que l'on appelle les Métis eux-mêmes qui ont boycotté ces élections et rejeté ces changements constitutionnels. Nelson Mandela a donné sa propre réponse catégorique et décisive : il a refusé la "liberté", assortie de telles conditions.

L'intensification de la résistance populaire est la preuve de l'unité invincible du peuple asservi d'Afrique du Sud dans sa lutte pour l'élimination de l'apartheid et pour l'établissement d'une société fondée sur des droits égaux pour tous, indépendamment de la race, de l'origine et de la couleur.

Le Gouvernement sud-africain s'obstine dans sa politique d'agression et d'occupation dans la région. Il continue de tenir en servage la Namibie et son peuple héroïque. Il exploite sans merci ses ressources humaines et naturelles et refuse au peuple de la Namibie ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le régime de l'apartheid commet des actes d'agression contre les Etats voisins de première ligne. L'Angola, le Botswana et le Lesotho ont été les victimes de ces brutales agressions. Les incursions militaires et l'occupation de certaines parties du territoire de l'Angola sont une manifestation évidente de la véritable nature de ce régime.

Les autorités racistes sud-africaines ont mis au point un énorme potentiel militaire, et ont même recours à des techniques nucléaires à des fins militaires, tout cela à un rythme accéléré. Le régime essaie de faire de l'Afrique australe une région d'affrontement entre les blocs et de lutte entre les grandes puissances pour les sphères d'influence et de domination.

Tout ceci prouve à l'envi que la politique d'apartheid équivaut à une politique d'oppression interne et d'agression vis-à-vis de l'étranger. Tout ceci est plus que suffisant pour faire comprendre que la politique du régime de Pretoria pose la menace la plus grave à la paix et à la sécurité dans la région, dans toute l'Afrique et bien au-delà. Tout ceci est plus que suffisant pour faire comprendre que l'apartheid ne peut être réformé et qu'il doit être démantelé et éliminé. Ceci devrait également être plus que suffisant pour inciter la communauté internationale à s'unir pour lancer une action en vue d'éliminer l'apartheid une fois pour toutes.

L'apartheid contrevient directement aux principes de la Charte et aux décisions des Nations Unies, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux normes fondamentales du droit international.

L'apartheid - il convient de le rappeler ici - a été mis au ban explicitement par la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. La Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid a déclaré que l'apartheid était un crime contre l'humanité.

Rien qu'au cours de cette année, la politique du Gouvernement sud-africain a fait l'objet de débats étendus et répétés au Conseil de sécurité, où elle a été

discutée à sept reprises. Cependant, à cause du comportement du régime de Pretoria, ces résolutions du Conseil de sécurité sont restées lettre morte.

Les pays non alignés n'ont jamais cessé de souligner qu'il était urgent d'éliminer le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale et l'<u>apartheid</u> en Afrique australe. Dans le communiqué spécial sur l'Afrique du Sud, récemment adopté à la Conférence ministérielle des pays non alignés, qui s'est tenue au début de septembre de cette année à Luanda, en Angola, il a été souligné que :

"La paix dans la région ne peut être garantie que par l'abolition totale de l'apartheid et l'établissement d'une société non raciale et démocratique en Afrique du Sud. Les ministres des affaires étrangères se sont engagés à poursuivre ce but et font appel à la communauté internationale lui demandant de se joindre activement à la campagne en vue d'atteindre cet objectif."

Le mouvement anti-<u>apartheid</u> qui gagne en ampleur dans le monde entier, en particulier en Amérique du Nord et en Europe occidentale, a mis en marche une campagne d'action contre l'apartheid.

Cependant, il est évident que les actions de la communauté internationale n'ont jusqu'ici pas été suffisantes.

Afin d'atteindre ce but qu'est l'élimination du système de l'apartheid et l'établissement d'une société démocratique non raciale, il est nécessaire de prendre des mesures concrètes. Il incombe au Conseil de sécurité d'imposer d'urgence des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, aux termes du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Entre-temps, tous les Etats Membres devraient intensifier leurs pressions sur le régime raciste de Pretoria et devraient s'abstenir de tous contacts et activités, qu'ils soient politiques, économiques, culturels ou dans le domaine des sports, avec l'Afrique du Sud.

Les contacts - nombreux - existant dans tous ces domaines constituent un appui au régime de Pretoria dans la poursuite de sa politique d'apartheid; ils l'aident en outre à sortir de l'isolement international. Les pays qui ont des relations étroites avec l'Afrique du Sud, notamment des relations économiques, et qui coopèrent avec elles dans les domaines de la technologie militaire et nucléaire, ont une responsabilité morale et politique, parce qu'ils permettent, directement ou indirectement, au régime raciste de poursuivre sa politique d'apartheid.

Il est grand temps que ces pays renoncent à ces politiques et qu'ils se joignent en paroles et en actes à la majorité de la communauté des nations.

Les institutions financières nationales et internationales doivent mettre fin à toute assistance à l'Afrique du Sud, car l'octroi de cette assistance ne fait que renforcer le régime.

L'appui unanime de l'Assemblée générale, y compris l'adoption et la ratification rapide de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports, serait une contribution politique concrète à la lutte contre l'apartheid et contre la discrimination raciale en Afrique australe.

Nous estimons cependant que tous les Etats Membres ne doivent pas se contenter d'exprimer leur solidarité avec le peuple opprimé d'Afrique du Sud et leur appui en sa faveur. Il est indispensable d'apporter une assistance effective à la lutte de libération légitime du peuple d'Afrique du Sud pour lui permettre de réaliser ses droits inaliénables à l'autodétermination, à la liberté et à la justice. Il faut en particulier apporter une assistance à ses mouvements de libération reconnus par l'Organisation de l'unité africaine, à savoir l'African National Congress et le Pan-Africanist Congress of Azania.

Nous, en Yougoslavie, continuerons à apporter un plein appui moral, matériel et politique à la lutte persévérante et courageuse que mènent les peuples d'Afrique australe contre l'apartheid, le racisme, le colonialisme et la discrimination et pour la liberté, l'égalité et la dignité.

Enfin, je voudrais exprimer notre plein appui aux travaux du Comité spécial contre l'<u>apartheid</u>, qui, sous la présidence de l'ambassadeur du Nigéria, Joseph Garba, personnalité dynamique et imaginative, a prouvé qu'il est à la hauteur de sa tâche importante dans les efforts que nous déployons pour extirper l'apartheid de la vie internationale.

M. DOS SANTOS (Mozambique) (interprétation de l'anglais) : Puisque je prends la parole devant cette assemblée pour la première fois en cette quarantième session, permettez-moi, monsieur le Président, de vous renouveler la satisfaction de ma délégation à vous voir assumer la présidence de la quarantième session.

Votre sagesse et votre longue expérience diplomatique garantissent l'issue heureuse de nos débats.

Il y a près de six mois, des hommes du monde entier se sont rassemblés pour fêter le quarantième anniversaire de la défaite du fascisme et du nazisme. Des hommes de différentes couleurs, races, confessions et idéologies, mus par leur commune aspiration à la paix et à la liberté et par un profond sentiment d'horreur de la guerre, ont réaffirmé leur volonté de promouvoir la paix et la sécurité et d'éliminer les tensions et les conflits.

Les Nations Unies n'ont pas laissé passer cette occasion. En leur qualité de garant de la paix du monde, elles ont une fois de plus renouvelé leur volonté et leur engagement d'accomplir la tâche qu'elles se sont fixée lors de leur création - préserver les générations futures du fléau de la guerre, maintenir la paix et la sécurité et promouvoir la coopération économique internationale. Il est très utile en fait de garder présent à l'esprit le souvenir de ceux qui sont morts pour que les générations futures héritent d'un monde meilleur et plus sûr.

Nous avons eu le privilège et l'honneur de prendre la parole à la session de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale du Conseil économique et social, session organisée par le Conseil lors de sa première session ordinaire de 1985. Comme nous l'avons déclaré alors, la défaite du fascisme nazi, qui a marqué la fin de la seconde guerre mondiale, a été le meilleur témoignage de ce que peuvent accomplir des hommes et des femmes, sans distinction de couleur, de religion et de confession, s'ils mettent en commun leurs sacrifices, leur détermination et leurs ressources dans la défense et la protection de ce qu'ils possèdent en commun.

Le nazisme et le fascisme représentaient, avant tout, une menace pour la paix et la sécurité en Europe. Néanmoins, parce que l'aspiration à la paix et à la liberté transcende les différences existant entre les peuples et les individus, les peuples de tous les continents ont participé à la libération de l'Europe. C'est avec un sens profond de l'histoire que les fils bien-aimés de l'Afrique ont apporté

### M. Dos Santos (Mozambique)

leur contribution précieuse et désintéressée à la restauration de la liberté en Europe.

Le monde se trouve de nouveau confronté au nazisme sous la forme de l'<u>apartheid</u> - cette fois en Afrique, et notamment dans la région australe. C'est là le défi qui a été lancé à la communauté internationale en 1948, trois ans après la fin de la seconde guerre mondiale. On se demande si le nazisme a réellement disparu.

Comme ceux perpétrés par le nazisme, les actes monstrueux perpétrés par le régime de l'apartheid ne se limitent pas à l'Afrique du Sud. Toute la région de l'Afrique australe a été transformée en une zone de terreur et de guerre. Les pays voisins ont à subir depuis longtemps les conséquences des actes d'agression et de déstabilisation de l'Afrique du Sud. Ces actes perpétrés par le régime visent à asservir les peuples de la région et à détruire les infrastructures économiques des pays de la région, de façon à les rendre vulnérables aux pressions et au chantage sud-africains. Ce faisant, le régime d'apartheid espère pouvoir placer les pays de la région sous sa domination et sous sa dépendance, tant politiquement qu'économiquement.

Nous avons assisté cette année à une escalade toujours croissante de la violence et de la terreur en Afrique du Sud. Le régime d'apartheid a intensifié sa politique criminelle, en procédant notamment à des arrestations arbitraires, en se livrant à la torture et aux assassinats gratuits de personnes appartenant à la majorité de la population. Tous les jours, des citoyens pacifiques et sans défense sont tués par la police et l'armée. Ces pratiques inhumaines ont trouvé leur expression suprême dans l'imposition de l'état d'urgence. Comme on pouvait s'y attendre, cette mesure a entraîné des arrestations massives de milliers d'innocents, dont des enfants de moins de 10 ans. Et quel était leur crime? Ils avaient boycotté les écoles. Et comme les mères ne sont pas informées de l'endroit où se trouvent leurs enfants, elles doivent aller à leur recherche de prison en prison. Les enfants sont enfermés dans les mêmes cellules que les condamnés de droit commun.

En 1985 seulement, l'Afrique du Sud a envahi le Botswana où elle a tué aveuglément, essayé de saboter les installations pétrolières de Cabinda (Angola), lancé deux grandes agressions contre l'Angola, détruit les infrastructures économiques et sociales et tué des innocents.

Les agressions perpétrées contre nos pays par des bandits armés se sont encore intensifiées.

L'ONU a condamné ces actes barbares perpétrés par le régime sud-africain, comme l'ont fait le 'ouvement non aligné et l'Organisation de l'unité africaine. Elle a égalément exigé que le régime mette fin à tous les actes hostiles contre les pays de la région et aux massacres de personnes sans défense à l'intérieur de l'Afrique du Sud et qu'il entame des négociations avec les véritables représentants de la majorité sud-africaine pour déterminer l'avenir du pays.

Toutefois, comme par le passé, le régime raciste n'a pas tenu compte de ces exigences. Au contraire, il a déclaré qu'il ne respecterait jamais aucune décision de l'ONU. C'est là un défi lancé à l'autorité de l'Organisation.

Le régime d'<u>apartheid</u> a été condamné en tant que crime contre l'humanité et de menace à la paix et à la sécurité internationales.

L'affiliation de l'Afrique du Sud aux Nations Unies a été suspendue en raison de sa politique ignominieuse. D'ailleurs, l'opposition à l'apartheid fait l'objet du consensus de toute la communauté internationale.

On espérait donc que ceux qui rejettent ce régime accepteraient de faire ensemble des efforts d'imagination et des sacrifices pour mener une guerre implacable contre le système d'apartheid et que l'esprit de solidarité et de coopération humaines, qui a prévalu il y a 40 ans, l'emporterait. Tel n'a pas été le cas. La haine commune du système d'apartheid, professée par tous, ne s'est pas encore traduite par des actes concrets.

D'ailleurs des voix discordantes s'élèvent lorsque des mesures effectives sont proposées en tant que seul moyen de parvenir, compte tenu de sa nature, à démanteler le système d'apartheid. Comme nous l'avons dit dans le passé, tout d'abord on a prêté à tout cela une oreille attentive pour finalement apprendre que les moyens pacifiques n'étaient pas non plus recommandés. On nous a demandé d'être patients.

Hier, lorsque la liberté était menacée en Europe, les mots paix et patience ont soudain disparu du vocabulaire. A la violence, il n'était pas répondu par des

٠,

moyens pacifiques et des preuves de patience. La brutalité fasciste et nazie était immédiatement suivie de représailles violentes au point où, au début de la guerre, du moins dans certains cas, des hommes mal équipés - ne disposant pas même d'une paire de skis - et mal entraînés étaient en plein hiver rapidement déployés en Europe septentrionale où ils étaient capturés par milliers par les forces nazies.

Ces soldats étaient aussi envoyés non pas parce que leur peuple ou leurs chefs ne les aimaient pas mais parce qu'il fallait endiguer la vague de tyrannie.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à ce jour, nombreux sont les cas où dans des circonstances beaucoup moins menaçantes - c'est le moins que l'on puisse dire - des mesures rapides et énergiques ont été adoptées.

Il est ironique de constater que beaucoup de ceux qui sont opposés à l'emploi de la violence pour éliminer l'<u>apartheid</u> sont au nombre de ceux qui ont grandement contribué, avec des hommes et de précieuses ressources, à la lutte contre le fascisme et le nazisme. Ce changement d'attitude devant une situation similaire est-il dû au fait que c'est maintenant la liberté de l'Afrique et non celle de l'Europe qui est menacée? Nous voudrions penser que tel n'est pas le cas.

Il y a également ceux qui prétendent qu'en raison de son niveau de développement l'Afrique du Sud se sent finalement immunisée contre toutes mesures que la communauté internationale pourrait envisager d'adopter. Cela n'est pas vrai. L'Afrique du Sud est un géant am pieds d'argile.

Certains autres essaient de nous faire croire que si nous adoptions des mesures adéquates, effectives et énergiques contre l'Afrique du Sud nous porterions préjudice à la population noire. Ainsi, d'après ceux qui professent cette théorie, il faudrait accorder suffisamment de temps au régime d'apartheid pour qu'il se suicide ou qu'il meurt d'une mort naturelle. Ils prétendent que le régime est en train de se métamorphoser et qu'un jour viendra finalement où en se réveillant le monde constatera que l'apartheid s'est lui-même détruit.

Nous invitons ceux qui répandent ces contre-vérités et ceux qui en sont les victimes inconscientes à écouter la voix de la population opprimée d'Afrique du Sud. S'ils l'écoutent attentivement, ils l'entendront dire que le moment est venu d'adopter de vigoureuses mesures afin de mettre fin au système d'apartheid. Ils l'entendront également dire que l'apartheid ne peut être réformé, qu'il faut le démanteler et que la population est prête à mourir pour sa liberté. C'est la voix

de ceux qui, jour après jour, sont victimes de la discrimination raciale, de massacres et du déni des droits de l'homme. C'est la voix que nous devons tous écouter.

La politique cruelle et criminelle du régime d'apartheid n'a pas dissuadé les pays de la région d'explorer toutes les voies susceptibles de mener éventuellement à un règlement pacifique des problèmes de la région. C'est dans ce cadre que des initiatives de paix ont été faites par les pays de la région. L'Accord Nkomati et celui de Lusaka constituent le point culminant des efforts que nous faisons en vue de parvenir à la paix et à la stabilité en Afrique australe. Néanmoins, ces initiatives n'ont pas réussi à créer un climat de paix et de sécurité dans la région étant donné que l'Afrique du Sud ne respecte pas les dispositions de ces instruments. Le régime d'apartheid n'a pas cessé de donner asile aux bandits armés dans son territoire.

Nos pays sont toujours victimes d'actes d'agression et de déstabilition que l'Afrique du Sud commet par l'intermédiaire de bandits armés qu'elle recrute, entraîne, finance, équipe et envoie dans nos pays. Et cela en dépit de l'engagement qu'elle a pris de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de nos pays.

En violant la lettre et l'esprit de ces instruments, en persistant dans ses actes d'agression contre nos pays et en affirmant publiquement que ses forces d'agression continueront probablement à commettre leurs actes barbares et qu'elles occuperont finalement tout Etat voisin, l'Afrique du Sud a plus que jamais démontré qu'il ne saurait y avoir de paix en Afrique du Sud tant que l'apartheid ne sera pas complètement éliminé.

Il est devenu clair que le régime d'apartheid ne peut plus faire face à la situation critique qui sévit dans le pays. La lutte du peuple sud-africain est irréversible.

L'adoption par le régime de mesures toujours plus répressives n'est de sa part qu'un effort désespéré pour contrôler l'incontrôlable. L'Afrique du Sud est devenue ingouvernable. Plus le régime réprime la population, plus il attise sa haine de l'apartheid. Lorsque les Sud-Africains de toute couleur et de toute race font face, les mains nues, à la police et à l'armée, on assiste à un événement de très grande portée.

# M. Dos Santos (Mozambique)

Aucune force sur terre n'empêchera la population sud-africaine de se libérer de la brutalité, de l'exploitation et de l'oppression.

Nous croyons que la communauté internationale a une occasion unique d'exercer davantage de pressions sur le régime pour le contraindre à abandonner sa politique d'apartheid.

# M. Dos Santos (Mozambique)

Quant à elle, la République populaire du Mozambique continuera d'offrir son appui moral, politique et diplomatique à l'African National Congress (ANC) qui lutte pour l'établissement d'une société libre, non raciale et démocratique en Afrique du Sud.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'associer ma voix à celle de la communauté internationale pour féliciter les pays qui ont pris des mesures positives contre le régime raciste. Bien que de portée limitée, ces mesures ont donné des preuves suffisantes de la vulnérabilité de ce régime. L'exemple qu'elles montrent est hautement apprécié par le peuple opprimé d'Afrique du Sud, de même que par tous les peuples de la région. Nous espérons que ces mesures amèneront d'autres pays à agir de la même manière.

M. BERRAIES (Tunisie) : L'Assemblée générale aborde, une fois de plus, l'examen de la politique de l'apartheid.

Une fois de plus, les orateurs représentant des pays aux régimes les plus divers vont se succéder à cette tribune pour flétrir, fustiger, condamner, dans les termes les plus vifs et les plus sévères, un système amoral et anachronique qui bouleverse notre conscience.

Une fois de plus, l'on va demander aux Nations Unies d'assumer pleinement les responsabilités que leur confère la Charte et de prendre des mesures efficaces et pratiques, susceptibles d'amener Pretoria à changer fondamentalement sa politique.

Une fois de plus, cependant, nos craintes sont grandes de voir, comme par le passé, nos rappels rester sans lendemains.

Les méthodes et les méfaits de l'<u>apartheid</u> sont suffisamment connus. L'Organisation des Nations Unies s'en est saisie dès 1948. Depuis, elles les a, lors de ses sessions successives, systématiquement condamnés.

Trente-sept ans d'appels à la raison, de mises en garde, de pressions et de condamnations n'ont pas amené le pouvoir blanc d'Afrique du Sud à réviser ses options politico-socio-économiques. Pretoria demeure, aujourd'hui encore, l'un des des deux pays où la discrimination raciale est le principe fondamental de la politique de l'Etat, le seul où les violations des droits de l'homme sont inscrites dans la Constitution.

Malgré les diverses résolutions des Nations Unies, dont la 418 (1977) et la 558 (1984) du Conseil de sécurité, imposant des sanctions obligatoires limitées,

# M. Berraies (Tunisie)

l'<u>apartheid</u> est toujours debout, toujours aussi arrogant, toujours aussi dominateur, tant à l'intérieur des frontières, où il opprime et humilie 24 millions de Noirs, de Métis et d'Indiens, qu'à l'extérieur où il cherche, par une stratégie de la tension, de la menace et de l'agression, à imposer ses diktats à 1 ensemble de ses voisins.

L'examen de la question au cours de cette session placée sous le thème "Les Nations Unies pour un monde meilleur" pouvait autoriser quelque espoir.

Mais c'est ce moment solernel, pendant que la communauté des nations célébrait le quarantième annversaire de la faction de l'Organisation des Nations Unies, c'est ce moment précis que le Gouvernement de Botha a choisi pour tenter à nouveau d'assassiner l'espoir en exécutant le militant Benjamin Maloïse. Ce "meurtre judiciaire", comme l'a qualifié l'Organisation de l'unité africaine (OUA), perpétré malgré les appels à la clémence émanant de divers horizons, confirme que, contrairement aux prévisions optimistes de certains, Pretoria n'entend ni se départir de son intransigeance ni, a fortiori, s'amender. Bien plus, ces derniers mois, face à une résistance qui s'intensifie jour après jour, il a multiplié les exactions et renforcé la répression.

L'année écoulée, plus de 700 personnes, dont de nombreux enfants, ont été tuées, des centaines d'autres blessées et des milliers persécutées et incarcérées. Les procès politiques intentés sous la prétendue accusation de "crime de haute trahison" ne se comptent plus, alors que l'état d'urgence, proclamé le 20 juillet 1985, est toujours en vigueur.

Vaillamment, courageusement, malgré le régime de terreur et la répression brutale, la population noire relève le défi. Le mouvement de rejet de l'apartheid s'amplifie dans l'ensemble du pays. Les manifestations, les grèves et les actes de résistance font tache d'huile. Affrontant une police à la gachette facile, des militants aux mains nues n'hésitent plus à aller jusqu'au sacrifice suprême.

Ce qui se passe, aujourd'hui, dans cette partie tourmentée de notre continent, doit faire réfléchir et amener les uns et les autres à assumer leurs responsabilités avant qu'il ne soit trop tard.

Certes, ces derniers temps, poussés par leur opinion publique, certains partenaires de l'Afrique du Sud ont accentué la pression sur elle. Mais, il s'agit toujours, à notre sens, de demi-mesures. Il est indispensable que ceux qui le peuvent fassent davantage.

### M. Berraies (Tunisie)

Reconnaissons-le, si Pretoria persiste dans une attitude intransigeante de défi aux Nations Unies, s'il n'hésite pas à étaler aux yeux du monde un système de gouvernement d'inspiration nazie, c'est qu'il est convaincu que ses protecteurs lui assurent l'impunité. D'ailleurs, aurait-il pu perpétuer l'apartheid sans leur appui inconditionnel?

Ceux-là mêmes qui avaient préconisé la méthode de la persuasion devraient aujourd'hui se rendre à l'évidence. L'apartheid ne peut être réformé; il doit être détruit, et il doit l'être au plus vite. La ur responsabilité sur ce qui se passe aujourd'hui et, surtout, sur ce qui se passera demain est grande. Combien de nouveaux crimes perpétrés, combien d'innocentes victimes sacrifiées, combien, enfin, de sang devra-t-il être versé avant que leur conscience ne leur dicte le devoir d'agir réellement pour mettre fin à l'apartheid, ce crime contre l'humanité.

Ne se font-ils pas passer pour les champions de la défense des droits de l'homme? Pouvons-nous accepter que certains hommes soient moins défendus que d'autres, à cause de la pigmentation de leur peau ou de leur appartenance à une aire de civilisation et à des cultures différentes du monde et des valeurs occidentales? Est-il normal de ne protester contre les violations des droits de l'homme que quand cela arrange ou quand il s'agit de mettre à l'index telle puissance adverse?

Les victimes de l'oppression en Afrique du Sud sont lasses de discours et de promesses, elles sont lasses du décalage entre les paroles et les actes. Il ne peut y avoir de solutions aux problèmes que nous confrontons si l'on dit une chose alors qu'on pense son contraire.

La Tunisie lance un appel solennel au Conseil de sécurité, et singulièrement à ses membres permanents, afin qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités historiques. Elle leur lance un appel solennel en faveur de sanctions globales et obligatoires, conformément au Chapitre VII de la Charte. Elle leur lance un appel pour accepter de sacrifier des avantages économiques à court terme au profit de l'intérêt général, étant entendu que l'intérêt général ne peut que se confondre avec leurs intérêts permanents et à long terme.

Les dirigeants nationalistes d'Afrique du Sud - dont ceux de l'ANC à qui la Tunisie réaffirme son plein appui -, les chefs d'Etat d'Afrique australe ainsi que les populations, sont disposés pour ce qui les concerne à supporter les conséquences de sanctions économiques globales. Le président Abdou Diouf, président en exercice de l'OUA qui vient d'effectuer un périple dans la région, nous a transmis leur message, il y a quelques jours seulement, devant cette assemblée.

Que l'on s'abstienne donc à l'avenir d'expliquer le non-recours aux sanctions obligatoires et globales en avançant l'argument spécieux selon lequel de telles sanctions auraient des retombées sur la population noire dont la condition est déjà précaire.

Cette population, qui n'a pas hésité à offrir des poitrines nues aux balles des policiers de Botha, pourra s'accommoder d'un surplus de privations. Elle a enfin compris que l'apartheid n'est pas une fatalité à accepter avec résignation, elle a enfin compris que c'est essentiellement par ses propres mains que sortira façonnée la société libre et démocratique de l'Afrique du Sud de demain.

Le changement est inévitable et rien n'arrêtera le cours irrésistible de l'histoire, surtout pas l'appui inconditionnel de l'autre régime raciste installé à Tel Aviv. La collaboration entre les deux pouvoirs, qu'Israël essaie de minimiser pour des raisons d'ordre politique liées à son offensive de charme en Afrique, touche les domaines les plus divers : nucléaire et militaire, économique et commercial, culturel et sportif. Israël entretient parallèlement le même type de relations avec les bantoustans.

Le rapport spécial du 14 octobre 1985 du Comité spécial contre l'apartheid lève le voile sur l'ampleur de l'alliance Pretoria-Tel-Aviv et des risques qu'elle fait courir à la paix. La délégation tunisienne tient à féliciter très sincèrement S. Exc. l'ambassadeur Joseph N. Garba, président du Comité spécial contre l'apartheid, pour le travail réalisé. Elle voudrait citer quelques extraits d'un message contenu dans le rapport et qui a été envoyé par S. Exc. M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe. Je cite:

"Ce crime odieux (il s'agit de l'apartheid) n'est pas limité, bien entendu, au continent africain. En effet, la doctrine du sionisme est aussi dangereuse et raciste fondamentalement que l'apartheid et [elle est] la cause véritable du conflit du Moyen-Orient, au même titre que l'apartheid est la cause principale des conflits et tensions en Afrique du Sud et dans toute la région."

Rien ne montre, ni ne prouve plus clairement l'affinité qui existe entre le sionisme et l'apartheid que l'ampleur indéniable, et toujours croissante, de la coopération politique, militaire et économique entre les Boers et les sionistes - alliance impie s'il en est." (A/40/22/Add.2, p. 3)

Les aspirations des peuples à la liberté, à l'égalité, à la démocratie et à la justice ne peuvent être indéfiniment étouffées. C'est pourquoi le peuple sud-africain de couleur recouvrera sa dignité.

Notre espoir est qu'il la recouvre sans davantage d'effusions de sang et sans grands traumatismes. Cela dépendra en grande partie de l'attitude de ceux qui ont les moyens d'agir sur Botha.

S'il se décidait à agir dans le sens de l'histoire, Botha pourrait être amené à lever l'état d'urgence, à abroger la législation répressive, à libérer Nelson Mandela et tous les prisonniers politiques. Il devrait ensuite engager des

### M. Berraies (Tunisie)

négociations franches et loyales entre les différentes composantes de la société sud-africaine, abolir le système d'apartheid et promulguer des réformes décisives.

Si, par contre, la solution de sagesse n'est pas retenue, les populations d'Afrique du Sud, qui ont décidé de relever la tête, ne pourront continuer à offrir leurs poitrines nues aux balles racistes. Elles devront résister et se défendre. Il serait à la fois ironique et inique que cete population, aujourd'hui martyrisée et assassinée de sang-froid, soit dans un avenir non lointain, les choses ayant évolué, traitée de terroriste par ceux-là mêmes qui la plaignent aujourd'hui, uniquement parce qu'elle aura décidé de se défendre et de rendre coup pour coup.

Une solution de sagesse doit être trouvée; elle contribuerait à réhabiliter grandement l'Organisation, victime, il est vrai, essentiellement du manque de volonté de certains de ses Membres. Elle lui permettrait en ce quarantième anniversaire, comme l'a espéré son Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, de prendre un nouveau départ.

M. McDONAGH (Irlande) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation s'associe pleinement aux sentiments exprimés hier devant l'Assemblée par le représentant du Luxembourg qui, parlant au nom des 10 Etats membres de la Communauté européenne, de l'Espagne et du Portugal, a condamné la politique d'apartheid du Gouvernement d'Afrique du Sud.

L'objet de ma déclaration est de souligner certains aspects de notre attitude envers l'<u>apartheid</u>, laquelle a été exprimée par les représentants irlandais au fil des années dans ce débat, depuis que l'Irlande est devenue Membre des Nations Unies à la fin de 1955.

Devant cette assemblée, nous n'avons jamais cessé de souligner la profonde répugnance du Gouvernement et du peuple irlandais pour la politique de discrimination raciale institutionnalisée de l'Afrique du Sud blanche. n'avons jamais cessé de condamner cette politique comme étant immorale, politiquement dangereuse et directement contraire aux valeurs fondamentales que nous chérissons, aux aspirations et aux objectifs de l'Organisation et de la Pendant des années la délégation de mon pays a dit combien elle craignait que l'effet combiné des mesures de répression de l'Afrique du Sud s'avère explosif. Hélas, nos craintes ne se sont avérées que trop justifiées. La détérioration rapide de la situation en Afrique du Sud a montré de la manière la plus claire qu'il n'y a plus maintenant de moyen facile d'apporter des changements. La déclarati n de l'état d'urgence par le Gouvernement sud-africain dans certaines régions - che façon lapidaire d'imposer l'application de tout un éventail de mesures brutales de répression - ne peut qu'aggraver l'effervescence que le régime essaie d'apaiser et tend inévitablement à transformer en une force violente ce qui est dans une grande mesure une opposition noire modérée. En effet, les dirigeancs de la population noire sont forcés d'entrer dans la clandestinité. La société est polarisée et, surtout, la jeunesse noire est de plus en plus aliénée et encouragée par la violence même du régime à recourir à la résistance violente.

Les victimes et les opposants de l'<u>apartheid</u> en Afrique du Sud même ont à notre avis fait preuve d'une grande patience devant des actes de provocation extraordinaire. Ils ont toujours été empêchés d'oeuvrer en faveur d'un changement constructif du système par des moyens pacifiques. Les efforts faits pour raisonner ou pour convaincre se sont heurtés à une répression brutale. Si maintenant ils ont

recours à des moyens violents, c'est de plus en plus en désespoir de cause. Le Gouvernement de l'Irlande ne peut acquiescer à ces actes de violence mais nous pouvons comprendre le sentiment de frustration profonde qui en est la source. Nous éprouvons une sympathie profonde pour ceux qui, en Afrique du Sud, sont victimes de la répression et de l'oppression à cause de leur couleur ou de leur conviction politique déclarée. Les prisonniers politiques dans les prisons sud-africaines sont un témoignage vivant d'idéaux de démocratie et de justice qui sont incompatibles avec les politiques du Gouvernement sud-africain.

Semaine après semaine, des occasions sont perdues d'assurer un passage pacidique vers une société juste et équitable en Afrique du Sud, fondée sur l'égalité de tous ses habitants. Comme à d'autres moments de l'histoire, ceux qui détiennent le pouvoir ne semblent pas avoir la sagesse nécessaire pour entreprendre les changements qui s'imposent afin de faire face aux événements. Ils semblent imaginer qu'en se retranchant dans des positions préparées depuis longtemps, ils arriveront à résister à la tempête qui gronde.

Le mythe dont s'inspire un peuple, forgé par son histoire ou par sa propre interprétation de cette histoire, n'est bien entendu pas facile à ébranler. Nous n'avons pas l'illusion de croire qu'il sera facile de changer un système si solidement ancré que l'apartheid établi par une communauté profondément pénétrée de la dimension historique de sa propre identité et d'un mythe bien enraciné qui se réclame de l'histoire, un peuple né lui-même en Afrique du Sud et qui n'a pas d'autre patrie. Cependant, aussi fiers que les Afrikaners puissent être de leur histoire et de leurs réalisations, ils ne doivent pas invoquer ce passé pour prétendre qu'avec le reste de l'Afrique du Sud blanche, ils ont le droit divin de dominer la majorité avoc laquelle ils partagent un pays.

En Afrique du Sud, il ne peut y avoir qu'une seule réponse à ceux qui militent en faveur du droit d'un groupe racial de maintenir une domination permanente sur les autres : s'il est vrai que les traditions culturelles différentes doivent bien entendu trouver leur expression dans toute société pluraliste, l'Afrique du Sud, ses richesses, ses ressources et son vaste potentiel appartiennent à tous ceux qui y vivent. Si un groupe, et c'est une minorité, le nie et continue de monopoliser le pouvoir et d'imposer ses théories raciales à une majorité de plus en plus grande, c'est lui qui, finalement, paiera le prix de sa propre folie. Tous les

habitants de l'Afrique du Sud en souffriront; ils en sortiront tous perdants et les effets désastreux s'étendront bien au-delà de l'Afrique du Sud elle-même.

On a parlé de réformes, mais il est certain qu'il n'y a pas d'indications claires de changements substantiels. Les nouveaux arrangements constitutionnels tant vantés qui ont octroyé le droit de vote aux Métis et aux personnes d'origine indienne sont un leurre. Nous sommes convaincus que la nouvelle constitution n'est qu'une tentative faite pour amener les Métis et les Indiens à accepter l'exclusion de la majorité noire du processus politique; son objet est donc de renforcer l'apartheid. C'est un exemple, à notre avis, des acrobaties politiques de l'Afrique du Sud au fil des ans pour contrer et apaiser l'indignation montante de la communauté mondiale. Cela prouve une fois de plus que l'Afrique du Sud ne souhaite pas la justice; qu'elle ne cherche qu'à gagner du temps, le temps de s'adapter et d'assurer la survie de politiques anciennes à des circonstances nouvelles.

Le mouvement qui s'est récemment dessiné au sein du système sud-africain semble être simplement le résultat d'un compromis entre les ultras et ceux qui le sont un peu moins, entre ceux qui souhaitent encore garder ce système avec tout ce qu'il a d'implacable dans son irrationalité et ceux qui veulent apporter un semblant de rationalité au réseau complexe de législations et de règlements qui représentent la structure de l'apartheid. Le Gouvernement sud-africain n'a jamais montré clairement et sans équivoque qu'il souhaite abandonner l'apartheid et entamer un dialogue politique sérieux avec les dirigeants de la communauté noire.

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud de l'<u>apartheid</u> est encore une société dans l'aquelle les droits de l'homme sont violés systématiquement, où le règne de la minorité est imposé sans marci, où la liberté d'expression politique est brimée sans relâche, où les droits politiques fondamentaux sont déniés de façon persistante, où la dignité est chaque jour violée, où pour la majorité des habitants, se trouver dans une situation illégale et désavantagée, loin d'être exceptionnel, est au contraire un élément central de la vie de tous les jours.

Un exemple peut-être des plus flagrants du caractère inique du régime d'apartheid est la politique de bantoustans et de l'établissement des "homelands". L'Irlande s'est toujours associée à la communauté mondiale pour condamner la politique des bantoustans et pour refuser d'accorder aux prétendus "homelands" toute légitimité ou toute reconnaissance.

Dans le domaine économique, l'écart prononcé qui existe entre le traitement accordé aux travailleurs noirs et aux travailleurs blancs est un exemple quotidien de discrimination et une indication claire de l'indifférence du Gouvernement sud-africain à l'égard du bien-être économique et social de la majorité. Il est odieux que les travailleurs noirs de l'Afrique du Sud, qui sont la clef de la prospérité du pays, soient victimes d'une discrimination généralisée à cause de l'application de toute une série de mesures instituées par un gouvernement qui récolte les bénéfices et les fruits de leur labeur.

Dans ce monde troublé et tendu, il n'y a que trop de systèmes politiques et sociaux injustes et oppressifs. Mais l'Afrique du Sud et son régime d'apartheid est unique en son genre. Ce n'est pas seulement une société où les droits de l'homme sont violés de manière systématique; c'est également un défi conceptuel aux fondements mêmes de ces droits. C'est une politique fondée officie lement et explicitement sur la race, et donc une société raciste au sens strict du terme.

C'est cet aspect central du système d'<u>apartheid</u>, l'adoption d'une théorie raciale et raciste en tant que principe fondamental régissant une société, qui le distingue des violations des droits de l'homme commises ailleurs.

Edifier toute une société, comme l'Afrique du Sud blanche l'a fait, sur le principe fondamental que les droits dépendent de la race, revient à dénaturer l'essence même de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Statuer par loi et par décret que les droits politiques, économiques, sociaux et civiques d'un particulier dans son propre pays sont fonction de la couleur de sa peau remet en question un principe fondamental que la communauté internationale a mis près de 40 ans à établir et dont les racines remontent très loin dans la civilisation humaine. Cette remise en question est d'autant plus grave que le système d'apartheid s'est développé parallèlement aux efforts de la communauté internationale en vue d'élaborer des principes régissant les droits de l'homme et de veiller à ce qu'ils soient universellement acceptés et respectés.

Alors que la communauté mondiale dans son ensemble s'est efforcée, bien que de manière imparfaite, de mettre au point une meilleure définition et de parvenir à faire accepter par un plus grand nombre les principes des droits de l'homme basés sur l'égalité, l'Afrique du Sud blanche s'est efforcée, dans le même temps, de développer et d'élaborer les détails labyrinthiques du système d'apartheid comme pour bafouer et contester ces principes que la communauté mondiale dans son ensemble commençait progressivement à accepter et à défendre. C'est ce qui justifie la préoccupation persistante et soutenue de la communauté mondiale à l'égard de l'apartheid, même si ses efforts pour défendre les droits de l'homme partout ailleurs demeurent parfois sans effet. C'est ce qui explique la force des sentiments qu'inspire l'apartheid dans des pays tels que le mien.

Par principe, l'Irlande n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Il n'y a pas d'accords culturels entre l'Irlande et l'Afrique du Sud. Il n'y a pas d'investissements publics irlandais en Afrique du Sud. Le gouvernement n'encourage pas les échanges commerciaux ou autres relations économiques avec l'Afrique du Sud. A ce sujet, le Ministre de la santé a fait paraître en septembre 1984 une directive destinée à assurer qu'aucun service de santé établi en Irlande n'achète des articles d'origine sud-africaine ou n'entreprenne des transactions commerciales ou autres avec des institutions sud-africaines. Il n'y a aucune société irlandaise qui ait des filiales en Afrique du Sud, de sorte qu'il n'y en a aucune qui doive rendre des comptes à ce sujet en vertu du code de conduite des Communautés européennes.

L'Irlande appuie le principe de la non-discrimination dans les sports. C'est pourquoi le gouvernement a fait tout son possible pour empêcher les contacts sportifs au niveau international entre l'Irlande et l'Afrique du Sud, et a refusé

d'accorder une aide financière aux organisations sportives irlandaises qui ont des contacts avec l'Afrique du Sud. Le gouvernement a également empêché des équipes représentant l'Afrique du Sud de participer à des compétitions sportives en Irlande.

L'Irlande est également convaincue qu'il est de la plus haute importance d'accorder une aide humanitaire et juridique à ceux qui souffrent d'une législation discriminatoire en Afrique du Sud et d'accorder une assistance à leurs familles ainsi qu'aux réfugiés d'Afrique du Sud.

En 1985, notre contribution au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et au Programme d'éducation et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe s'élévera à 50 000 livres irlandaises. Notre programme d'aide bilatérale a été développé de façon que les organisations non gouvernementales qui mènent une action en Afrique du Sud en faveur des victimes des mesures de discrimination de l'apartheid puissent bénéficier d'une assistance dans le cadre de notre programme de cofinancement destiné aux organisations non gouvernementales. La première subvention à ce titre a déjà été approuvée.

D'autres projets sont actuellement à l'étude.

L'Irlande contribue également aux fonds qui aident à assurer la défense judiciaire dans les procès politiques en Afrique du Sud. A ce propos, nous avons, cette année, fait un don de 10 000 livres irlandaises au Fonds international de défense et d'aide, dont le but est d'aider, de défendre et de réhabiliter les victimes de la législation injuste et des procédures arbitraires et d'oppresssion en Afrique du Sud, de subvenir aux besoins de leurs familles et de ceux qui sont à leur charge, et de maintenir les questions en jeu bien vivantes dans la conscience du monde. Nous avons également versé 4 000 livres irlandaises au Fonds Asingeni du Conseil des Eglises sud-africain, dont les buts sont semblables à ceux du Fonds international de défense et d'aide.

Cependant, certaines des victimes de l'apartheid résident maintenant hors de l'Afrique du Sud en tant que réfugiés. L'Irlande a, au cours des ans, reçu un certain nombre d'entre eux en vue de leur donner une formation en matière de développement économique et social sous les auspices de programmes administrés par des organisations internationales, notamment par l'OIT. Nous envisageons de développer notre coopération avec l'OIT afin de participer aux programmes de cette organisation contre l'apartheid.

De nombreux réfugiés sud-africains se sont, bien entendu, installés en Tanzanie, en Zambie et au Lesotho, tous pays qui reçoivent une aide bilatérale de l'Irlande. Au cours de la mise au point de nos programmes d'aide à ces pays, nous envisagerons assurément la possibilité d'y inclure des projets spécialement conçus pour venir en aide à certains de ces régufiés.

Afin d'aider à maintenir la pression internationale en faveur de l'abolition de l'apartheid, l'Irlande contribue au Fonds des Nations Unies pour la publicité contre l'apartheid. En outre, afin que le peuple irlandais soit aussi bien informé que possible des réalités de l'apartheid, il a été décidé que l'apartheid figurerait au programme d'éducation pour le développement qui est organisé conjointement par des organisations non gouvernementales irlandaises et le Département des affaires étrangères.

Toutefois, mon gouvernement est fermement convaincu que les protestations isolées d'Etats et les mesures unilatérales qu'ils pourraient adopter n'arriveront pas à convaincre ceux qui détiennent le pouvoir en Afrique du Sud d'accepter la réalité. Dans le but de renforcer la pression sur le Gouvernement sud-africain afin qu'il procède à des changements, nous avons décidé, avec nos partenaires européens, d'appliquer une série de mesures élaborées à Luxembourg le 10 septembre dernier. En outre, mon gouvernement figure parmi ceux qui sont favorables à des mesures prises de manière organisée par la communauté internationale dans son ensemble afin d'exercer de manière constante une pression sur l'Afrique du Sud blanche en vue de l'amener à modifier ses politiques désastreuses. Avec des délégations qui partagent son point de vue, l'Irlande a donc parrainé le projet de résolution concernant des mesures internationales concertées pour l'élimination de l'apartheid, qui a été adopté à une majorité écrasante par l'Assemblée générale lors de sa trente-neuvième session.

Si sombres que soient les perspectives actuelles, nous estimons qu'il est de la plus haute importance que la communauté internationale tout entière continue de s'efforcer de trouver les moyens d'amener l'Afrique du Sud blanche à comprendre les dangers de sa politique actuelle avant qu'il ne soit trop tard. Cela signifie que la communauté internationale doit avoir le ferme propos de ne pas se contenter d'exhorter, mais également d'exercer de plus en plus de pressions de l'extérieur sur l'Afrique du Sud afin de promouvoir le changement. L'Irlande a maintes fois

indiqué devant cette assemblée et ailleurs qu'elle était favorable à ce que le Conseil de sécurité impose des sanctions obligatoires graduelles et soigneusement choisies contre l'Afrique du Sud qui soient pleinement appliquées par tous. En particulier, nous pensons que l'embargo actuel sur les armes devrait être renforcé et soigneusement contrôlé, qu'un embargo obligatoire sur le pétrole devrait être officiellement imposé et que les prêts et les nouveaux investissements en Afrique du Sud devraient être interdits.

Lorsque nous considérons la situation actuelle en Afrique du Sud, il n'est pas facile d'être optimiste quant à l'avenir de ce pays. Un système politique qui maintient Nelson Mandela en prison depuis plus de 20 ans, un pays qui a tant fait pour étouffer ceux qui ont recherché le changement par des voies pacifiques, les poussant ainsi à adopter des positions extrémistes, un système qui impose si libéralement la peine de mort et ne tient pas compte des appels à la clémence de pratiquement toute la communauté mondiale, un système qui est responsable de la mort d'enfants et qui flagelle des êtres humains devra peut-être finalement faire face aux conséquences inévitables de sa propre folie.

Il y a ceux qui préfèrent la violence pour susciter le changement. Il y a ceux, et ils sont nombreux, qui espèrent encore comme nous que les Sud-Africains noirs parviendront à opérer un changement fondamental par d'autres moyens. Le changement viendra, c'est certain. La seule question est de savoir s'il viendra maintenant, à temps, grâce à un processus difficile et poussé d'adaptation, ou s'il viendra à la suite d'un processus long et dangereux et peut-être sanglant qui causera des souffrances immenses à tous les intéressés et créera des dangers encore plus grands qui s'étendront au-delà de l'Afrique du Sud. Le choix incombe à l'Afrique du Sud blanche.

Parlant de l'Afrique du Sud, Stephen Biko a dit avant de mourir :
"Dans ce pays, nous connaissons une situation qui est propre à toute l'Afrique,
à savoir que les Blancs et les Noirs doivent vivre ensemble. En fin de
compte, il ne peut y avoir qu'un gouvernement non racial."

Il n'avait même pas 30 ans lorsqu'il est mort, mais, si son message pouvait parvenir même maintenant à l'Afrique du Sud blanche avant qu'il ne soit trop tard, sa mort n'aura pas été vaine.

Mme KAUL (Inde) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord, du haut de cette tribune, saluer le courageux peuple d'Afrique du Sud qui est engagé dans un combat épique pour se libérer de l'oppression raciste et recouvrer sa dignité.

Nous ressentons aujourd'hui à la fois de l'angoisse et de la fierté. Notre angoisse, notre découragement et notre indignation sont causés par les souffrances endurées par les masses opprimées d'Afrique du Sud qui, depuis des dizaines et des dizaines d'années, sont en butte à la dégradation, à l'humiliation et à la répression la plus inhumaine aux mains de leurs maîtres racistes. Le fait que, 40 ans après la fondation des Nations Unies, le fléau de l'apartheid depuis longtemps déclaré crime contre l'humanité persiste encore est en soi bien attristant pour l'Organisation. En effet, le préambule de la Charte ne proclame-t-il pas "à nouveau notre foi dans les droits de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites?"

Etant Indienne, c'est avec une fierté toute particulière que je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée. Mon pays a été le premier a attirer l'attention internationale sur le problème du racisme en Afrique du Sud en déposant une plainte à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1946. Cette même année, nous avons imposé volontairement des sanctions complètes contre l'Afrique du Sud, c'est-à-dire bien avant que pareille mesure ait été recommandée par les Nations Unies. En fait, notre association avec le mouvement pour la liberté en Afrique du Sud remonte encore bien plus loin, à l'époque où le Mahatma Gandhi - le père de notre nation - a forgé l'arme politique de la "satyagraha" non violente dans les quartiers indiens de Durban.

Les chefs de notre mouvement pour la liberté nous ont dit que notre propre liberté serait incomplète sans la liberté pour tous les peuples vivant sous le joug colonial. Ils avaient épousé avec passion la cause de la liberté en Afrique. Le Mahatma Gandhi a parlé, en 1946, du lien moral unissant l'Asie et l'Afrique. Lors de la Conférence sur les relations entre les pays asiatiques tenue à New Delhi en 1947, le premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, a déclaré:

"Les peuples d'Asie ont une responsabilité particulière vis-à-vis de la population d'Afrique. Nous devons l'aider à occuper la place qui lui revient

de droit dans la famille humaine. La liberté que nous avions envisagée ne devait pas se limiter à cette nation ou à tel ou tel peuple. Elle devait comprendre l'ensemble de la race humaine."

Depuis leur création, les Nations Unies ont joué un rôle significatif dans la lutte mondiale contre le système odieux de l'apartheid. Elles ont été un facteur important pour assurer que l'équilibre des forces soit toujours défavorable au régime raciste et favorable au mouvement pour la liberté afin que celui-ci réunisse le plus grand appui international des gouvernements et des organisations. Même si elles n'ont pas encore éliminé complètement l'apartheid, les Nations Unies ont réussi à sensibiliser l'opinion mondiale à ce fléau et à intensifier les pressions exercées sur ses défenseurs. Les Nations Unies ont contribué à faire l'unanimité sur trois points : condamnation de l'apartheid, embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud et aide humanitaire aux victimes de l'apartheid. Le principe des sanctions contre le régime d'apartheid et l'aide au mouvement de libération ont été appuyés de manière écrasante. La légitimité de la lutte armée a été largement reconnue. Ce ne sont pas là de maigres résultats.

Le Comité spécial contre l'apartheid a joué un rôle crucial dans la formulation de la politique des Nations Unies à cet égard. Nous rendons hommage au Comité pour son dévouement et à son éminent président pour sa direction active.

L'Inde, qui est membre du Comité spécial, a elle aussi apporté sa contribution à la cause.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment crucial de l'histoire de l'Afrique australe. La population de l'Afrique du Sud est en marche. La marée montante de la résistance massive contre l'apartheid est désormais inexorable.

L'apartheid est acculé au mur. Les tueries, les mutilations, la torture et les détentions sans procès qui ont suivi l'imposition de l'état d'urgence par le régime raciste sont les derniers soubresauts d'un système voué à disparaître. Comme les ministres des affaires étrangères des pays non alignés l'ont récemment déclaré à Luanda: "le compte à rebours de l'effondrement de l'apartheid a enfin commencé".

La position de mon pays et celle du Mouvement non aligné sur la question de l'apartheid et de son cortège d'horreurs est bien connue et point n'est besoin de la répéter. L'apartheid est l'antithèse de l'humanité civilisée. C'est un système dégradant et odieux. C'est un système qui se nourrit de violence et qui ne peut

qu'engendrer la violence. Il aide un régime minoritaire tyrannique à maintenir son emprise sur la majorité opprimée. C'est la cause fondamentale de l'instabilité et des tensions qui affligent l'Afrique du Sud, de la dégradation délibérée du peuple sud-africain par le régime raciste, de la persistance de l'occupation illégale de la Namibie ou encore de ses actes d'agression et de subversion contre les Etats africains indépendants de la région. Pretoria ne trompe personne en prétendant procéder à des réformes ou souhaiter la coexistence pacifique avec ses voisins. Son objectif est clair : renforcer davantage encore la domination raciste minoritaire et étendre son hégémonie sur toute l'Afrique australe. Mais il ne réussira pas. A Durban, en août dernier, M. Botha a rappelé que la clique au pouvoir n'était pas prête à se suicider en ouvrant ses portes. M. Botha ne semble pas réaliser qu'en persistant dans cette politique à courte vue, lui et le système qu'il représente sont précisément en train de se suicider.

Le mépris flagrant de l'Afrique du Sud pour la volonté universelle est nourri par l'appui et l'aide multiple qu'il reçoit de ses puissants amis et alliés. Plusieurs d'entre eux considèrent même Pretoria comme un allié stratégique tandis que certains hésitent à renoncer à leurs importants intérêts économiques en Afrique du Sud et en Namibie, acquis à la sueur de travailleurs asservis. Des politiques comme celle de l'mengagement constructif ont manifestement échoué. Comme l'a dit l'évêque Desmond Tutu, l'impact de ces politiques a été destructif car elles ont accentué l'intransigeance de l'Afrique du Sud. Souvent, Pretoria a été protégé contre la sanction effective grâce au droit de veto exercé au Conseil de sécurité.

Combien de temps allons-nous refuser de tenir compte des avertissements?

Combien de temps encore pouvons-nous aller contre le courant de l'opinion internationale et tenter d'endiguer la marée de l'histoire? A ceux qui prétendent que les sanctions porteraient préjudice à la communauté majoritaire en Afrique du Sud, puis-je rappeler les paroles d'un fidèle Noir de Johannesburg qui disait :

"Lorsqu'une échelle s'effondre, c'est celui qui se trouve à l'échelon le plus élevé qui se fait le plus mal. Les gens qui sont sur les échelons inférieurs s'en sortent avec seulement quelques égratignures."

#### Il continuait en disant :

"Les puissances occidentales défendront et appuieront toujours ce régime, à cause de leurs investissements. Ils ont plus à perdre que nous dans ce pays. Nous n'avons rien à perdre, si ce n'est nos chaînes."

En même temps, les efforts déployés par de nombreux gouvernements, y compris plusieurs gouvernements du monde occidental, nous procurent encouragement et satisfaction. En commençant par les pays scandinaves en 1966, plusieurs pays occidentaux ont depuis fait demi-tour pour appuyer les sanctions en principe. Plusieurs d'entre eux ont pris des mesures précises dans ce but. Au Sommet du Commonwealth, qui s'est tenu à Nassau la semaine dernière, un accord a été conclu sur un ensemble de mesures concrètes liant tous les membres. Des arrangements pour l'application de ces mesures ont également fait l'objet d'un accord.

Tout aussi remarquable est le concert de protestations, d'une ampleur impressionnante, qui s'est élevé ces derniers mois dans l'opinion publique de certains pays européens contre l'apartheid. Cette campagne concertée jouit maintenant de l'appui de parlementaires, d'autres personnalités, de syndicalistes, de défenseurs éminents des droits civils et de dirigeants religieux, d'acteurs et de fantaisistes, d'étudiants et de professeurs, ainsi que de citoyens de façon générale. La campagne de désinvestissement s'est accélérée. Les pressions sur Pretoria continuent de s'accentuer.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette évolution. Nous demandons que toutes les pressions possibles soient exercées. L'Inde et les autres pays non alignés sont convaincus que seules des sanctions globales et obligatoires auront un effet et c'est pourquoi nous avons insisté depuis de nombreuses années aux Nations Unies pour que de telles sanctions soient prises.

En ce quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons rendre hommage aux héroïques combattants de la liberté de l'Afrique du Sud. Nous rendons hommage à leurs grands dirigeants - feu le chef Albert Luthuli, Nelson et Winnie Mandela et les autres qui ont montré le chemin. Nous rendons hommage aux martyrs d'Afrique du Sud - hommes, femmes et enfants - qui ont fait le sacrifice suprême et dont le sang consacrera la liberté qui, inévitablement, apparaîtra à l'horizon pour les générations futures d'Africains du Sud.

En recevant la médaille de la compréhension internationale, prix fondé par Jawaharlal Nehru, en 1979, Nelson Mandela, par l'intermédiaire de sa femme, disait : "Je suis conscient de n'être qu'un intermédiaire et que cet honneur appartient de droit à notre peuple et à notre pays."

Plus récemment, en refusant l'offre conditionnelle de liberté de Pretoria, il disait :

"Je ne peux pas vendre ce qui est mon droit naturel. Je ne suis pas non plus prêt à vendre le droit naturel des peuples d'être libres. Je suis emprisonné en tant que représentant du peuple; seuls des hommes libres peuvent négocier ... je ne peux pas et je ne veux pas prendre d'engagement à un moment où moi-même et vous, le peuple, ne sommes pa libres. Votre liberté et la mienne ne peuvent pas être séparées. Je reviendrai."

Nelson Mandela personnifie l'esprit des masses d'Afrique du Sud. Cet esprit est indomptable. La flamme de la liberté brûlant dans les coeurs du peuple de l'Afrique du Sud ne peut être éteinte. La fin de leurs épreuves est maintenant à portée de la main. Ainsi que le déclarait la semaine dernière ici aux Nations Unies le Premier Ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi : "Leur victoire sera notre victoire".

M. ARCILLA (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Que l'apartheid soit un système de discrimination et de déshumanisation ne fait aucun doute. C'est un fait sur lequel il n'est pas besoin de s'étendre davantage, après près de 40 ans de discussions sur sa nature maléfique. Que l'apartheid mutile et tue n'a pas besoin non plus d'être prouvé. Il suffit pour cela de se souvenir de Soweto, de Sharpeville, de Corssroads et d'Uitenhage. Une autre preuve nous est encore donnée par les incidents violents, presque quotidiens, qui se produisent en Afrique du Sud. Que l'apartheid doit être démantelé est également évident. Mais le

### M. Arcilla (Philippines)

sera-t-il? Tout indique que le régime de Pretoria est prêt à faire couler encore le sang de la majorité sud-africaine afin de rester au pouvoir. Avant qu'il ne soit trop tard, qu'il me soit permis de faire part à cette assemblée et, en particulier, aux racistes de Pretoria, de ce que l'honorable évêque Desmond Tutu disait hier au déjeuner - quelque chose qui a peut-être échappé à certains d'entre nous, quelque chose à quoi le régime raciste n'avait peut-être pas songé jusqu'ici. L'évêque Tutu a dit : "Les mères des opprimés sont en train de se mettre en colère, vraiment en colère".

La signifiaction et l'importance de la déclaration de l'évêque Tutu ne sont que trop évidentes. C'est effrayant. Il faut se souvenir que ce sont ces mères qui, de par leur instinct naturel, sont censées retenir leurs fils et leurs maris, les dissuadant de recourir à la violence, par crainte qu'ils ne puissent être blessés ou, pire, tués. Car ce sont elles, ces mères aimantes, qui doivent souffrir de cette douleur insupportable qu'est la perte d'une personne aimée. Dieu nous garde qu'elles décident un jour que cela suffit. Il n'est pas difficile d'imaginer la puissance des forces que leur colère pourrait déchaîner. Un carnage s'ensuivrait certainement. Et cette fois, le sang de l'homme blanc serait aussi répandu. Ainsi que nous devons tous le reconnaître, c'est une situation qu'il faut éviter à tout prix. La communauté internationale doit par conséquent agir maintenant, en particulier les pays qui sont les mieux placés pour influencer les racistes de Pretoria. Le temps joue contre nous; il joue aussi contre ceux qui mourront inévitablement en défendant leur juste cause. Nous, de la communauté internationale, ne partagerons pas seulement le deuil de ceux qu'ils auront quittés : nous seront aussi partiellement responsables de leur mort.

M. NYAMDOO (Mongolie) (interprétation du russe) : L'Assemblée générale aborde l'examen de la question de la politique d'<u>apartheid</u> du Gouvernement sud-africain alors que le régime raciste de Pretoria étend sa répression, multiplie les assassinats contre le peuple opprimé d'Afrique du Sud et intensifie ses actes d'agression contre les Etats de première ligne.

En juillet dernier, le régime raciste, s'efforçant vainement de réprimer la résistance croissante à l'apartheid, a imposé l'état d'urgence dans 36 circonscriptions administratives du pays, mesure qui permet à l'armée et à la police de disposer de droits illimités et de s'attaquer à tous ceux qui demandent l'élimination de l'apartheid et la création d'une société démocratique et libre. Nous avons vu, ces derniers jours, que l'état d'urgence avait été étendu au Cap et aux circonscriptions jouxtant cette ville. Du fait de ces mesures et d'autres, des milliers de personnes ont été tuées ou mutilées. Selon le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, l'année dernière, au cours d'affrontements, 700 personnes environ ont été tuées et un grand nombre blessées. Des milliers de personnes ont été arrêtées ou détenues. Au cours des six premières semaines qui ont suivi la proclamation de l'état d'urgence - du 21 juillet au 31 août -, plus de 140 personnes ont été tuées et près de 2 500 ont été détenues. Il ne s'est pas écoulé un jour sans que s'exerce une répression massive contre les combattants de la liberté, contre les étudiants, contre les membres des syndicats, contre les chefs religieux et contre d'autres ennemis de l'apartheid.

La communauté internationale a été indignée par les derniers événements sanglants de Langa - comparables aux actes inhumains commis par le régime de Pretoria à Sharpeville et à Soweto en 1960 et en 1976 respectivement - de même que par l'exécution du poète sud-africain, Benjamin Moloise, qui avait lutté pour les droits civiques.

Aucune manoeuvre, y compris les prétendues réformes de l'apartheid, déployée par le régime raciste d'Afrique du Sud, ne peut modifier la situation actuelle. Les "réformes" de Botha n'ont changé en rien le système d'apartheid; en fait, elles se sont traduites pour les Africains en de nouvelles mesures de répression plus cruelles encore. Il ne fait aucun doute que ces réformes avaient simplement pour but de désamorcer la lutte de libération et d'affaiblir les mesures internationales prises à l'encontre de la politique du régime de Pretoria.

L'apartheid à l'intérieur du pays, ce sont la ségrégation et la répression exercées contre la population autochtone; à l'extérieur du pays, ce sont les menées agressives contre les Etats souverains voisins. C'est précisément pourquoi l'Afrique australe, aujourd'hui encore, demeure l'un des foyers les plus dangereux de tension internationale. Au cours des quelques derniers mois seulement, le Conseil de sécurité a porté à plusieurs reprises son attention sur les actes d'agression perpétrés contre l'Angola, le Botswana et d'autres Etats de la région. Le Conseil de sécurité, dans ses résolutions, a condamné énergiquement le régime raciste d'Afrique du Sud pour ses incursions préméditées, incessantes et constantes en Angola et au Botswana; il l'a condamné également pour son utilisation du territoire occupé de la Namibie comme base pour lancer ses actes d'agression et de déstabilisation.

En outre, la coopération militaire et nucléaire croissante entre l'Afrique du Sud et Israël, dont fait état en termes concrets le rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid, ne peut que susciter une sérieuse inquiétude. Comme il ressort du rapport, l'Afrique du Sud est le principal acheteur d'armes d'Israël et ses achats représentent 35 p. 100 des exportations d'armes israéliennes ces dernières années. Entre autres, Israël a vendu à l'Afrique du Sud des canonnières et des missiles Gabriel.

La coopération multiforme de l'Afrique du Sud avec les principaux pays occidentaux, et en premier lieu avec les Etats-Unis, va dans le même sens. Les efforts déployés sous différents prétextes pour perpétuer le régime odieux d'apartheid en Afrique du Sud sont essentiellement liés aux objectifs militaires et stratégiques de l'impérialisme. Nul n'ignore que, sans l'appui et l'assistance des puissances occidentales, l'Afrique du Sud ne serait pas en mesure de continuer à défier la communauté internationale.

Le peuple sud-africain a besoin aujourd'hui, plus que jamais auparavant, de l'appui international. Les Nations Unies doivent prendre des mesures décisives pour éliminer le colonialisme et l'apartheid en Afrique australe. A cet égard, notre délégation se félicite des activités multiples déployées par les Nations Unies, en particulier par le Comité spécial contre l'apartheid, sous la présidence du représentant du Nigéria, l'ambassadeur Garba. Ces activités ont pour but de mobiliser la communauté internationale en faveur de la juste lutte du peuple sud-africain.

M. Nyamdoo (Mongolie)

Le Gouvernement et le peuple de la République populaire mongole continuent, Comme par le passé, de se tenir aux côtés de ceux qui luttent contre l'apartheid. Nous pensons que le destin de l'Afrique du Sud doit être déterminé par son peuple. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont le devoir d'appuyer la juste lutte de ce peuple contre le régime d'apartheid.\*

<sup>\*</sup> M. Arcilla (Philippines), vice-président, assume la présidence.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit prendre d'urgence la décision d'imposer des sanctions complètes et obligatoires contre l'Afrique du Sud conformément aux dispositions du Chapitre VII des Nations Unies. Une telle mesure contraindrait l'Afrique du Sud à renoncer au régime d'apartheid, à retirer ses troupes d'occupation de la Namibie et à appliquer toutes les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, notamment la résolution 435 (1978), dans laquelle le Conseil prévoit l'octroi de l'indépendance à la Namibie.

Nous exigeons la levée de l'état d'urgence et la libération de tous les prisonniers politiques et combattants de la liberté, en particulier du courageux fils du peuple sud-africain, Nelson Mandela, qui se trouvent dans les geôles sud-africaines.

L'ampleur et l'intensité des manifestations en Afrique du Sud prouvent qu'aucune répression et aucune brutalité ne pourra arrêter la lutte que mène le peuple sud-africain afin de pouvoir instaurer dans son pays une société unie et démocratique.

M. NOWORYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais): L'évolution ces derniers mois de la situation en Afrique du Sud nous apporte une fois encore la preuve, s'il en était besoin, de la mauvaise volonté du régime raciste de Pretoria. L'année dernière, notre délégation, tout en apportant son appui à la résolution 554 du 17 août 1984, dans laquelle le Conseil de sécurité rejette la prétendue nouvelle constitution en Afrique du Sud comme étant contraire aux principes de la Charte des Nations Unies, avait averti que l'apartheid ne pouvait pas être réformé et que cette fraude constitutionnelle était conçue pour renforcer davantage le gouvernement minoritaire blanc et leurrer l'opinion publique en Afrique du Sud et dans le reste du monde.

Malheureusement, nos appréhensions étaient bien fondées. Au cours des derniers mois, la violence, la répression et la brutalité policières contre la majorité noire n'ont fait que croître à un rythme terrifiant. Le monde a été saisi par les atrocités commises en Afrique du Sud, notamment après l'imposition de l'état d'urgence. Nous avons été témoins d'un nombre encore accru de détentions, d'arrestations, de disparitions, de tortures et de morts. L'opinion publique mondiale proclame sa profonde indignation à la suite du meurtre légal de Benjamin

Moloise, exécuté en dépit des appels renouvelés à la clémence lancés par la communauté internationale, y compris ceux de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Secrétaire général. Il est l'une des centaines de victimes tuées par les escadrons de la mort nouvellement constitués par le régime d'apartheid de plus en plus désespéré et violent.

En même temps, le régime de Pretoria, au mépris de l'opinion internationale, continue de commettre des actes d'agression contre les Etats indépendants de la région et d'envahir l'Angola, où il tue des civils et déstabilise l'infrastructure. Non seulement le régime continue de refuser de mettre fin à son occupation légale de la Namibie mais il a entrepris d'installer à Windhoek une nouvelle administration fantoche.

Tous les agissements auxquels il se livre depuis l'an dernier révèlent de manière concluante qu'aux appels de la population du pays et de la communauté internationale pour qu'il démantèle l'apartheid, le Gouvernement sud-africain ne sait répondre que par une répression accrue. Personne, même parmi ceux qui, pour des raisons qu'ils sont seuls à connaître, semblaient croire que le régime de Botha pourrait être ramené à la raison et qui voulaient voir dans les prétendues réformes une évolution lente mais graduelle vers l'octroi à la majorité noire de droits politiques, ne saurait encore prétendre que les dirigeants de la minorité blanche avancent ou commencent à avancer dans la bonne direction.

Les actions belligérantes du gouvernement d'apartheid révèlent clairement les effets négatifs de la politique d'engagement constructif. C'est précisément cette politique qui fournit au Gouvernement sud-africain le parapluie qui le protège des pressions de l'opinion publique internationale. C'est grâce à cette politique que le régime raciste peut réprimer la majorité noire et faire fi de l'opinion publique mondiale et des décisions des Nations Unies. La politique de l'engagement constructif n'a rien donné et est relégué comme il le mérite.

La majorité noire en Afrique du Sud a montré de façon convaincante que l'heure des promesses et des fausses réformes est révolue et que celle des véritables solutions a sonné. Ces solutions ne peuvent se fonder que sur le démantèlement de l'apartheid en tant que système.

Par ailleurs, le régime de Pretoria n'a pas caché qu'il n'avait jamais envisagé la moindre réforme ni le moindre changement significatifs. Les discours

#### M. Noworyta (Pologne)

prononcés le 15 août et le 30 septembre dernier par M. Botha, autour desquels beaucoup de bruit a été fait, ont clairement montré que son gouvernement n'avait nullement l'intention de renoncer à l'apartheid. Le démantèlement du système ne résultera que de la ferme volonté et de la lutte énergique de la majorité noire ainsi que des pressions exercées par la communauté internationale par le truchement du système des Nations Unies.

Cette lutte a pris une dimension toute nouvelle en ce qui concerne sa portée, ses objectifs, son degré d'organisation et, malheureusement, le nombre de ses victimes. Dans sa déclaration faite lundi, 29 octobre, devant la Commission politique spéciale, l'évêque Tutu a apporté un témoignage vivant dans ce sens. Dans la nouvelle situation que connaît l'Afrique du Sud, la colère du peuple ne peut plus être contenue et le problème ne peut être réglé que par le plein octroi de droits politiques à la majorité noire. Tout autre délai et toute tentative faite pour trouver une solution partielle et fausse, qui ne tiendrait pas compte des mouvements de libération nationale, ne feront qu'empirer la situation interne en Afrique du Sud et menacer la paix dans la région et dans le monde entier. Nous rendons un hommage particulier à l'African National Congress (ANC) qui, depuis des décennies, est engagé dans une lutte héroïque contre l'odieux système d'apartheid. Ce sont certaines puissances occidentales, notamment les Etats-Unis, qui porteront la grande responsabilité de l'évolution future de la situation dans la région si elles continuent leur politique actuelle à l'égard du régime de Pretoria.

La Pologne appuie pleinement la résolution 569 adoptée le 25 juillet 1985 par le Conseil de sécurité, dans laquelle il exige que l'Afrique du Sud respecte sans autre délai ses décisions. Nous sommes solidaires du mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud et demandons qu'une action internationale concertée soit adoptée pour appuyer sa juste lutte. Nous sommes également favorables à l'adoption de sanctions globales et contraignantes contre l'Afrique du Sud, conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

M. ENDREFFY (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid présenté à la quarantième session de l'Assemblée générale attire l'attention du monde sur des événements et des faits qui menacent la paix et la sécurité de la région australe de l'Afrique et qui exigent des changements et des mesures prises en commun par les Etats Membres de notre organisation mondiale.

Le régime sud-africain a intensifié de manière spectaculaire cette année l'oppression qu'ell exerce sur la population noire. Pour réprimer la résistance à l'apartheid qui se manifeste partout dans le pays, le régime raciste a recouru aux assassinats en masse et a emprisonné des milliers de personnes afin d'anéantir l'opposition. L'an dernier, 700 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées lors de heurts entre la population et les forces de sécurité.

Les efforts visant à sauver le régime sud-africain, l'état d'urgence, la terreur montante, les arrestations et les exécutions exigent que les pays du monde prennent des mesures immédiates. Les événements tragiques qui se sont succédé montrent que l'intention d'agir est, en soi, insuffisante pour entraîner des changements radicaux au sein de ce régime qui permettent d'aboutir à l'élimination définitive de l'apartheid. Ce qu'il faut, ce sont des mesures prises en commun et, en premier lieu, il faut répondre à la question compliquée de savoir comment faire.

Pour essayer de sauver son régime, le Gouvernement de Pretoria adopte quelques pseudo-mesures qui n'entament en rien l'essence du régime. Le système tricaméral de parlement introduit récemment n'a conféré aucun droit politique notable ni à la population métisse, comme on l'appelle, qui représente quelque 10 p. 100 de la population totale, ni aux Noirs, qui représentent 72 p. 100 de la population du pays. Ces "réformes" n'ont rien à voir avec le pouvoir politique que détiennent fermement ceux que l'on appelle les Afrikaners.

Outre qu'elle réside dans la force brutale, l'essence du gouvernement blanc et du système d'apartheid réside également dans la division des opprimés. Son arsenal comprend des mesures comme la restriction des déplacements et la création de nouveaux bantoustans.

L'accroissement de la puissance militaire de l'Afrique du Sud continue d'inquiéter grandement la communauté internationale. L'arsenal d'armements de son armée régulière forte de quelque 84 000 hommes se modernise sans cesse grâce aux

## M. Endreffy (Hongrie)

armes étrangères qui continuent de lui être fournies en dépit des interdictions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité adoptées en 1963, 1970 et 1977.

Le système économique du régime d'apartheid a mis au point son propre mécanisme d'exploitation, à savoir la colonisation interne. Le secteur modernisé des Blancs créé à l'intérieur du pays requiert des capitaux étrangers. C'est pourquoi la minorité blanche raciste a accordé une part dans l'exploitation de la main-d'œuvre noire à bon marché aux monopoles internationaux qui s'intéressent à l'exploitation des ressources naturelles de la région.

On sait que la région de l'Atlantique sud revêt une grande importance géostratégique du fait de l'intérêt que représentent les voies maritimes qui contournent l'Afrique du Sud pour le transport de pétrole et d'autres matières premières. Point n'est besoin de fournir de prouver que les minéraux sud-africains ont également une importance économique vitale car les rapports qu'entretiennent certains pays occidentaux avec l'Afrique du Sud, sur la base d'une dépendance économique mutuelle, en témoignent.

En l'absence de pressions internationales énergiques, le régime raciste d'Afrique du Sud continuera d'occuper illégalement la Namibie et poursuivra sa politique d'agression armée contre les Etats de première ligne. La délégation hongroise condamne cette politique et appuie toute mesure prise par les Nations Unies en vue d'éliminer complètement l'apartheid. Nous nous réjouissons de toutes initiatives prises, individuellement ou collectivement, par tous pays qui aboutiraient à l'application de sanctions obligatoires contre la République sud-africaine.

Mon pays, qui est membre du Comité spécial contre l'apartheid, estime que le système d'apartheid est un crime contre l'humanité et qu'il représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi nous appuyons les efforts faits par le Comité spécial dans le but de mobiliser l'opinion publique mondiale contre ce système raciste. Les colloques, conférences et autres réunions proposés, organisés ou parrainés par le Comité ont, à notre avis, contribué de façon fructueuse à la réalisation de cet objectif.

Le peuple et le Gouvernement de la République populaire hongroise appuient la lutte menée par la population sud-africaine, sous la direction de ses mouvements de libération. Nous espérons qu'une société juste, non raciale et démocratique sera bientôt établie dans cette région du continent africain.

### M. Endreffy (Hongrie)

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'exprimer les remerciements et la gratitude de ma délégation au major-general Joseph N. Garba, représentant permanent du Nigéria et président du Comité spécial contre l'apartheid, pour le dévouement dont il a fait preuve, l'année passée, à la direction des travaux du Comité spécial. J'exprime également notre gratitude à tous les membres du Centre contre l'apartheid, dont les travaux ont grandement aidé le Comité spécial à s'acquitter de la tâche qui lui a été confiée.

M. KOR Bun Heng (Kampuchea démocratique): En cette année commémorative du quarantième anniversaire des Nations Unies, la communauté internationale est plus que jamais vivement préoccupée et profondément bouleversée par la situation explosive qui règne en Afrique du Sud depuis, notamment, la proclamation de l'état d'urgence.

L'odieux régime d'apartheid en Afrique du Sud a montré à tous qu'il est la source des répressions, des morts et deuils, des malheurs et souffrances indicibles de la population noire majoritaire, la source des agressions et crimes contre les Etats voisins et la source de la poursuite obstinée de l'occupation illégale de la Namibie, tout cela au mépris arrogant des multiples résolutions et décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Au cours du débat et aussi au cours de la période commémorative, la politique inhumaine d'apartheid a été l'objet de condamnation sans équivoque. La communauté internationale est unanime pour dire que ce système d'apartheid est la négation de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'apartheid est, selon notre assemblée générale, un crime contre l'humanité.

La résolution 38/2 du 28 septembre 1984 de l'Assemblée générale réaffirme que : "seules l'éradication totale de l'<u>apartheid</u> et l'instauration d'une société démocratique sans distinction de race et fondée sur le principe du gouvernement par la majorité, grâce au plein et libre exercice du suffrage universel des adultes dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée, peuvent conduire à une solution juste et durable de la situation explosive régnant en Afrique du Sud."

Cette résolution reflète bien l'opinion publique dans le monde. Mais au lieu de répondre positivement à cette proposition, les autorités racistes sud-africaines s'obstinent à mettre en oeuvre la soi-disant nouvelle constitution qui a été rejetée par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et la communauté internationale dans son ensemble, et surtout par le peuple sud-africain lui-même, qui voit en elle simplement des mesures visant à perpétuer l'odieux système d'apartheid. Naturellement, le peuple sud-africain n'a pas d'autre choix que de lutter contre cette nouvelle constitution. Et pour imposer cette constitution à la population noire, les autorités racistes ont recours, comme l'on s'y attendait à des mesures de répression sanglante qui ont causé d'innombrables victimes.

Un autre composant toujours en force de la politique d'<u>apartheid</u> du régime de Pretoria est la bantoustanisation et les déplacements et expulsions forcés des Sud-Africains noirs. Cette politique a été l'objet de la condamnation universelle. Aucun pays n'a reconnu ces prétendus <u>homelands</u> indépendants. Cette politique fut aussi l'objet de la préoccupation et de la condamnation du Conseil de sécurité, qui s'est réuni en mars dernier et a adopté la résolution 560 (1985). Par cette résolution, le Conseil de sécurité

"Condamne énergiquement le régime de Pretoria pour le massacre d'Africains sans défense qui manifestaient contre leur expulsion forcée de Crossroads et d'autres localités." (S/RES/560 (1985), par. 2)

#### et il

"Condamne énergiquement l'arrestation arbitraire par le régime de Pretoria de membres du United Democratic Front et d'autres organisations de masse opposées à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud." (Ibid., par. 3)

Cette résolution exige aussi que le régime de Pretoria mette fin à ses actes de répression.

Faisant fi de cette résolution, les autorités racistes ont de nouveau, 10 jours plus tard, massacré au moins 20 personnes noires et blessé 27 autres parmi ceux qui assistaient à des funérailles à Uitenhage le jour même qui marquait le vingt-cinquième anniversaire du massacre de Sharpeville.

La situation actuelle en Afrique du Sud est explosive. La violence et les répressions ne font qu'augmenter, surtout depuis la proclamation de l'état d'urgence le 20 juillet dernier. Le Kampuchea démocratique tient à exprimer de

nouveau sa condamnation vigoureuse de cette imposition de l'état d'urgence, ainsi que des crimes commis par Pretoria, et soutient totalement la résolution 569 (1985) du Conseil de sécurité. Depuis que cet état d'urgence est proclamé, des milliers de personnes ont été arrêtées, détenues ou emprisonnées et, comme nous le savons tous, plusieurs centaines d'autres ont été tuées.

Le 18 octobre dernier, alors que nous étions en train de célébrer le quarantième anniversaire de notre organisation, les autorités racistes d'Afrique du Sud ont fait exécuter le poète africain Benjamin Moloise. Elles l'ont fait délibérément, au mépris total de l'appel et de la protestation de la communauté internationale et surtout du Conseil de sécurité dans sa résolution 547 (1984) et, récemment, par la voix de son président le 20 août dernier, au mépris aussi de l'appel du Secrétaire général et du vôtre en sa qualité de président de la quarantième session de l'Assemblée générale. Le nom de Benjamin Moloise s'ajoute à la liste déjà bien longue des martyrs du peuple sud-africain, victimes de la politique inhumaine d'apartheid. Ma délégation exprime sa profonde indignation et sa condamnation ferme de ce nouvel acte inhumain qui, en fait, de l'avis de ma délégation, marque le début de la fin du régime d'apartheid.

Ma délégation saisit aussi cette occasion pour rendre un profond hommage à ces martyrs et renouveler son soutien ferme et sa solidarité fraternelle avec le peuple sud-africain dans sa juste lutte pour l'éradication de l'apartheid et pour une Afrique du Sud unie, libre et démocratique sur la base du suffrage universel, une Afrique du Sud où le droit et la dignité de l'homme sont respectés sans distinction de couleur de peau.

Ma délégation est convaincue que notre assemblée générale ne manquera pas de condamner dans les termes les plus fermes cet état d'urgence et d'exiger sa levée immédiate, inconditionnelle et totale. Les autorités sud-africaines doivent mettre fin immédiatement à ces répressions sanglantes et libérer sans délai tous les opposants de l'apartheid.

Chaque année, de cette tribune, nous ne répétons jamais assez que la tension et l'instabilité dans la région de l'Afrique australe engendrées par la politique du régime raciste de Pretoria demeurent très graves.

L'année dernière c'était le Royaume du Lesotho, cette année c'est la République du Botswana qui, en juin dernier, a été victime d'une agression

injustifiée et non provoquée que l'Afrique du Sud a commise contre sa capitale. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique s'est joint à la communauté internationale pour condamner cette agression. Ma délégation voudrait réitérer cette condamnation et exprimer de nouveau son soutien au Botswana dans la défense de son indépendance et de son intégrité territoriale. Nous souscrivons entièrement aux résolutions 568 (1985) et 572 (1985) du Conseil de sécurité relatives à cet acte d'agression. Nous condamnons aussi vigoureusement les actes d'agression, de provocation, de harcèlement et de déstabilisation du régime raciste de Pretoria contre les autres Etats africains voisins.

La Namibie demeure à ce jour sous l'occupation illégale des autorités racistes de l'Afrique du Sud. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté plusieurs résolutions exigeant de l'Afrique du Sud qu'elle mette fin sans délai à cette occupation. Cependant, les autorités de Pretoria, au lieu de donner une réponse positive à cette exigence, ont eu recours en juin dernier à des tactiques dilatoires en proclamant l'installation d'un soi-disant gouvernement provisoire en Namibie. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 566 (1985) du 19 juin 1985, a condamné

"le régime raciste de l'Afrique du Sud pour avoir mis en place un prétendu gouvernement provisoire à Windhoek et déclare que cette action, alors même que le Conseil de sécurité siégeait, constitue un affront direct au Conseil et un défi manifeste à ses résolutions, particulièrement à ses résolutions 435 (1978) et 439 (1978)." (S/RES/566 (1985), par. 3)

Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a déclaré que "cette action est illégale, nulle et non avenue".

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, tout comme la communauté internationale, a, immédiatement après l'annonce de l'installation de ce prétendu gouvernement provisoire, condamné et rejeté catégoriquement cette nouvelle manoeuvre de Pretoria, qui est contraire à l'esprit et à la lettre des résolutions des Nations Unies sur la Namibie et surtout à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, qui contient le plan de règlement pacifique du problème namibien.

Qu'il me soit permis de réitérer le soutien du peuple du Kampuchea et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à la lutte du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, jusqu'à ce que la Namibie obtienne l'indépendance totale.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les chaleureuses félicitations de ma délégation au Comité spécial contre l'apartheid, et surtout à son président, S. Exc. le général de division Joseph Garba, le distingué représentant permanent du Nigéria, pour les efforts continus en vue de s'acquitter de son mandat.

Nous nous félicitons aussi de voir que la lutte héroïque du peuple de l'Afrique du Sud Bénéficie du soutien de plus en plus large de la communauté internationale. Le système d'apartheid ne peut être réformé. Ce crime contre l'humanité ne peut être éliminé que par son éradication totale. Pour atteindre cet objectif, seule la lutte héroïque du peuple de l'Afrique du Sud combinée à la pression internationale, notamment à des pressions économiques énergiques, peut venir à bout de ce régime raciste. C'est dans cette conviction que nous accueillons les mesures prises par les pays occidentaux pour imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Ces mesures gagneraient à être plus énergiques et les sanctions plus généralisées. C'est aussi dans cette conviction que nous soutenons de tout coeur la proposition, faite le 21 octobre dernier devant cette auguste assemblée au nom de l'Afrique par S. Exc. M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal et président en exercice de l'OUA, de convoquer l'année prochaine une conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud.

Il est de notre devoir à nous tous de faire tout ce qui est possible afin de hâter l'éradication du système odieux d'apartheid. C'est la condition sine qua non pour instaurer en Afrique australe une zone de paix, de sécurité et de stabilité, avec une Namibie indépendante et une Afrique du Sud démocratique et non raciste dans le continent africain totalement libéré.

M. MACIEL (Brésil) (interprétation de l'anglais): La célébration du quarantième anniversaire est à peine achevée que déjà l'Assemblée reprend l'examen de la question de l'apartheid. Une fois encore, nous avons entendu condamner, à une majorité écrasante, les pratiques racistes brutales imposées à la majorité noire sud-africaine. Nous nous sommes déclarés à nouveau décidés à combattre la discrimination raciale et à respecter les principes et les objectifs de la Ciacle. Il est donc tout à fait approprié que nous examinions les contradictions qui ont empêché l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une société non raciale en Afrique du Sud.

La première question qui vient à l'esprit concerne le rôle joué par les Nations Unies. Nombreux sont les pays qui accusent l'Organisation de manquer d'efficacité. Ce faisant, ils semblent toutefois ne pas se rendre compte que les Nations Unies ne font que refléter la volonté politique qui leur a été conférée par les Etats Membres eux-mêmes. Des points de vue divergents sur l'importance du multilatéralisme et une préférence sélective pour des politiques individuelles sont fréquemment la cause de l'inaction. Bien souvent, surtcut au Conseil de sécurité, le manque d'énergie n'est pas dû à l'absence de mécanismes appropriés mais à l'incapacité de les mettre en mouvement.

En ce qui concerne la lutte contre l'apartheid, il existe une base juridique solide qui justifie l'action concertée. La Cour internationale de Justice a qualifié l'apartheid de violation flagrante des buts et des principes de la Charte. Le Conseil de sécurité lui-même a reconnu que l'apartheid est un système qui perturbe sérieusement la paix et la sécurité internationales, et il a adopté plusieurs résolutions en vue de son élimination. Personne ne peut ignorer à ce stade que, pour lutter contre toutes les formes de discrimination raciale, l'un des devoirs fondamentaux des Etats Membres est de coopérer dans ce sens. Cependant, malgré tous les appels lancés par la communauté internationale, l'Afrique du Sud continue de renforcer ses mesures de répression interne et poursuit ses actes d'agression gratuits contre les Etats voisins, et particulièrement contre la République populaire d'Angola, pays pacifique dont le seul crime a été de se montrer solidaires de ses frères africains.

En 1984, nous avons suivi l'évolution des négociations en Afrique australe avec le plus vif intérêt. Le Traité de Nkomati et les Accords de Lusaka, selon les

opinions qui prévalaient à l'époque, étaient censés améliorer les perspectives de paix et rompre le cycle de la violence dans la région. Les pays qui étaient le plus directement intéressés par cette approche cherchaient à affirmer leur suprématie dans la région et soutenaient que, une fois la paix réalisée, Pretoria serait libre de promouvoir des réformes importantes à l'intérieur du pays. Ils étaient convaindus que le Gouvernement de l'Afrique du Sud était fermement résolu à procéder à des changements qui, en fin de compte, aboutiraient à un partage véritable du pouvoir politique avec la majorité noire. La conclusion de tout cela était que les forces du changement en Afrique du Sud ne devraient pas être exposées à un isolement international et à des pressions économiques car, dans ce cas, les souffrances de la majorité seraient encore accrues.

Les événements de 1985 ont prouvé que cette théorie était fausse. La montée de la révolte noire en Afrique du Sud et la luite contre l'apartheid ont atteint un point tel que les dirigeants blancs se sont sentis obligés d'imposer l'état d'urgence et ont adopté de nouvelles mesures d'oppression pour assurer leur suprématie illégale. L'escalade de la violence prouve que Pretoria n'a jamais cherché réellement à promouvoir l'égalité des droits - et cela s'est trouvé confirmé à nouveau par l'annonce faite récemment de réformes de pure façade qui n'ont pas répondu du tout à ce qu'attendait la communauté internationale. Ce n'est pas l'abolition des règles de l'apartheid mesquin qui vaudra à l'Afrique du Sud d'être reconnue sur le plan international. Seul un processus de négociation avec les véritables leaders de la majorité noire peut ouvrir la voie à une ère de liberté et de démocratie.

Etant donné que l'Afrique du Sud a l'intention de persister dans son attitude de défi, d'autres éléments de sa stratégie en Afrique australe doivent être pris en compte. Tout d'abord, l'apartheid a donné lieu à une politique extérieure dont le but est de déstabiliser les Etats de première ligne en provoquant l'instabilité militaire, en appuyant les mercenaires insurgés et en brandissant la menace de représailles économiques. Deuxièmement, il est clair que l'Afrique du Sud a pensé que les accords conclus en 1984 détourneraient l'attention de ses politiques internes et cesseraient de mettre le racisme à la une de tous les journaux. Pretoria pensait probablement que la reconnaissance internationale dépendait de l'existence de bonnes relations entre lui et les Etats voisins et non du traitement

réservé à la majorité noire à l'intérieur de ses frontières. Les Sud-Africains blancs pensaient pouvoir combiner l'hégémonie régionale, le racisme et la reconnaissance internationale. Nous avons pour tâche de prouver que cette prétention est impossible.

Les Nations Unies ont joué un rôle essentiel en mobilisant l'opinion publique contre toutes les formes de colonialisme et de discrimination raciale. L'horreur qu'inspire l'apartheid est maintenant un facteur permanent de la vie internationale, et la réaction de la communauté mondiale joue un rôle important dans la lutte contre le système raciste aujourd'hui. A titre d'exemple, je rappellerai les dernières auditions publiques sur les activités des sociétés transnationales en Afrique du Sud et en Namibie qui ont eu lieu en septembre dernier sous les auspices de la Commission des sociétés transnationales. En cette occasion, s'est présentée pour nous l'excellente possibilité d'examiner l'incidence des investissements étrangers sur le bien-être des travailleurs noirs. Nous avons ainsi pu voir réfuter à l'aide de faits très clairs l'argument selon lequel la pression économique exercée contre l'Afrique du Sud pourrait bouleverser le secteur de la main-d'oeuvre et causer de plus grandes souffrances. Tous les faits prouvent le contraire.

Comme certains des participants l'ont rappelé à juste titre, seule une faible proportion de Sud-Africains noirs profitent des pratiques de l'égalité de l'emploi, et, même lorsque les travailleurs noirs sont décemment rétribués, ils gagnent moins que leurs homologues blancs. La stratégie qui consiste à empêcher l'adoption de mesures économiques punitives sous prétexte qu'elles iraient à l'encontre du but recherché n'est qu'un leurre entretenu par ceux qui continuent d'appuyer le maintien de l'apartheid.

La lutte contre la discrimination raciale constitue une obligation aux termes de la Charte. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont exigé à maintes reprises que des mesures séparées et concertées soient adoptées en vue de l'élimination de l'apartheid. Le Brésil, comme l'a déclaré le président José Sarney dans son allocution à l'Assemblée générale, estime que le racisme est contraire à l'humanité et va à contre-courant de l'histoire. Outre qu'il se conforme strictement à toutes les mesures obligatoires, le Brésil, dans un décret signé le 9 août 1985, a réaffirmé l'interdiction dont il a frappé les exportations de pétrole et de produits pétroliers, d'armes et de munitions, de licences et de brevets à destination de l'Afrique du Sud, et interdit toute activité culturelle, artistique ou sportive quelle qu'elle soit avec le Gouvernement de Pretoria.

Dans le même esprit, nous avons institué, bilatéralement ou par le SADCC, des voies de coopération entre le Brésil et les Etats de première ligne, qui sont ceux qui souffrent le plus directement du caractère agressif de l'apartheid qui déborde des frontières de l'Afrique du Sud.

Des pays de premier plan, qui ont coopéré avec l'Afrique du Sud de façon non négligeable par le passé, ont également décidé d'imposer des sanctions économiques. Les Etats Membres semblent avoir compris que la pression internationale peut contribuer efficacement à l'abolition de l'apartheid. Les derniers signes de panique financière qui se sont manifestés à Pretoria montrent que le gouvernement agit maintenant en désespéré. Quelle que soit la force des mesures individuelles, le fait n'en demeure pas moins que leur portée est limitée. De nouvelles mesures concertées devraient être adoptées sans délai par le Conseil de sécurité et pleinement appliquées par les Etats Membres. L'attitude de défiance de l'Afrique du Sud, au mépris du droit international, ne doit pas nous décourager.

En sa qualité de pays fier de son identité politique et culturelle, issue du mélange des races qui le composent, le Brésil a l'intention de maintenir son plein appui à toutes les mesures en faveur du peuple sud-africain en lutte.

M. TURKMEN (Turquie) : La politique et les pratiques sud-africaines qui sont à la base du système de l'apartheid constituent pour la Turquie une source d'inquiétude majeure parmi les préoccupations des Nations Unies en ce quarantième anniversaire.

L'Assemblée générale, tout au long de ses nombreux débats réservés à cette question, a mis en évidence l'extrême sensibilité et la réprobation de l'opinion publique internationale et manifesté la ferme volonté de dépasser le stade de la simple condamnation pour lutter avec fermeté et conviction contre un phénomène intolérable.

La très grande majorité des nations ont essayé, depuis des années, de contraindre l'Afrique du Sud à abandonner sa politique d'apartheid. La Turquie a indiqué à chaque occasion qu'elle aussi s'engageait résolument à unir ses efforts à ceux des autres Etats pour éliminer cette abominable pratique, contraire à la conscience et aux valeurs de l'humanité. Malgré les déclarations, les résolutions, les décisions et une large gamme de mesures adoptées par les Nations Unies,

l'Afrique du Sud n'a pas su et n'a pas voulu tenir compte de cette explosion d'indignation universelle.

Nous assistons, depuis la dernière Assemblée générale, à une aggravation constante de la situation et à une escalade des tensions et de la violence. Nelson Mandela n'a toujours pas été libéré, malgré les appels pressants de la communauté internationale. Les conséquences de cette situation dangereuse, amplifiée par les actes d'agression perpétrés par l'Afrique du Sud contre des Etats voisins constituent une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales.

La violence et l'affrontement ont fait plus de 800 victimes durant les 12 derniers mois. En dépit d'une répression toujours grandisssante, l'opposition à l'apartheid s'est accrue considérablement cette année, attirant en retour une répression encore plus sévère. Cette politique constitue la preuve d'une absence totale de volonté de changement de la part des autorités de ce pays. L'Afrique du Sud refuse obstinément de comprendre que le système d'apartheid est la cause fondamentale des événements qui se déroulent dans ce pays et que ce système odieux engendre la violence d'une façon intrinsèque.

Les changements constitutionnels intervenus l'année dernière afin de renforcer le système actuel de ségrégation et de discrimination raciale ont sans aucun doute accru un sentiment de profonde frustration déjà ressenti par la majorité de la population. Les annonces de prétendues réformes auxquelles on a assisté récemment en Afrique du Sud, loin de contribuer à la réconciliation et à la paix sociale, ont débouché une fois encore sur une escalade de la violence et l'intensification de la répression, conduisant la majorité noire à protester sur toute l'étendue du pays contre les pratiques ¿'apartheid. Dans ce contexte, la proclamation, en juillet 1985, de l'état d'urgence a contribué dayantage encore à la détérioration d'une situation déjà très explosive. Si le Gouvernement sud-africain n'abolit pas totalement sa politique d'apartheid et ne s'engage pas dans un véritable processus de dialogue et de changement vers un système démocratique et d'égalité de droits entre les races, l'Afrique du Sud s'éloignera d'une solution pacifique et sombrera inévitablement dans l'abîme d'une guerre civile meurtrière. Dans le déroulement des événements récents, il n'est pas difficile de déceler en effet un changement qualitatif quant à la nature de l'opposition et de la lutte légitime menée par la majorité de la population. Avant qu'il ne soit trop tard, l'Afrique du Sud doit

procéder à des changements radicaux pour éviter la dégradation d'une situation qui, à n'en pas douter, menace sérieusement la paix et la sécurité en Afrique australe.

La Turquie note avec une vive préoccupation l'aggravation récente de la situation et demeure convaincue de la nécessité d'une action concertée au niveau international. C'est pourquoi, comme l'écrasante majorité des pays Membres, la Turquie souscrit totalement aux résolutions 560 (1985) et 569 (1985) adoptées à l'issue de deux réunions que le Conseil de sécurité a réservées depuis le début de cette année à l'examen de cette question. Conformément à son attachement ferme à toutes les mesures visant à mettre fin à cette politique en Afrique australe, mon gouvernement applique strictement toutes les résolutions pertinentes antérieures de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. La Turquie n'entretient aucune relation avec l'Afrique du Sud dans les domaines diplomatique, économique, militaire ou autre. Le boycottage du régime sud-africain par la Turquie est total dans tous les domaines et les autorités turques disposent de tous les instruments juridiques nécessaires pour mettre en pratique cette politique.

Notre organisation doit continuer d'être à l'avant-garde des mécanismes par lesquels les pressions de la communauté internationale devraient s'exercer sur l'Afrique du Sud. Il nous semble que dans l'effort combiné de la pression interne et externe, elle peut jouer un rôle décisif dans l'évolution des conditions nécessaires pour un réel changement et l'abolition totale de l'apartheid. Nous nous réjouissons des effets positifs de la campagne lancée depuis le début de l'année contre le régime d'apartheid partout dans le monde. Cette campagne, à laquelle ont participé les organes législatifs, la presse, les universités, les syndicats et d'autres organisations à travers le monde, a largement contribué à la naissance des courants de désinvestissement et à l'adoption de sanctions volontaires à l'encontre de l'Afrique du Sud. Les mesures législatives et gouvernementales adoptées par un nombre grandissant de pays au cours de ces derniers mois ont créé un climat politique propice à une action internationale efficace. Cela devrait amener tous les Etats Membres de cette organisation à s'engager à exercer la pression collective nécessaire pour le démantèlement de l'apartheid par des moyens pacifiques et la voie du dialogue. La Turquie rend hommage à tous les Etats Membres qui ont décidé d'appliquer des sanctions volontaires conformément aux résolutions récentes du Conseil de sécurité. Si le

Gouvernement sud-africain persistait dans son refus de changer sa politique et d'appliquer les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notre organisation devrait envisager l'adoption de sanctions décisives et obligatoires prévues dans la Charte des Nations Unies. La Turquie est prête à appuyer l'application de sanctions économiques contraignantes.

En terminant, je voudrais rendre un hommage particulier aux travaux dignes d'éloge du Comité spécial contre l'apartheid. Le travail inlassable de sensibilisation de l'opinion entrepris par le Comité continue de forger une prise de conscience commune entre les Etats Membres de la nécessité de lutter de front contre l'apartheid.

A la lumière des récents et graves événements, nous sommes plus que jamais persuadés que l'Afrique australe ne pourra connaître la paix et la stabilité que si l'apartheid est définitivement éliminé.

M. ALEXANDROV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais): La situation qui règne aujourd'hui en Afrique australe constitue l'un des principaux foyers de tension internationale. L'atmosphère dans cette région du monde est toujours extrêmement tendue et devient de plus en plus explosive. Le régime raciste de Pretoria s'efforce désespérément de se maintenir au pouvoir et de sauvegarder les fondations du régime honteux de l'apartheid.

La question de la politique d'apartheid est en discussion depuis presque 40 ans et cela n'est pas accidentel. Deux raisons expliquent la pérennité d'une question qui, invariablement, figure au premier plan dans l'Organisation mondiale. La première est l'incompatibilité totale des buts et principes des Nations Unies avec les normes odieuses d'un système médiéval fondé sur l'oppression impitoyable d'une race par une autre. La deuxième est que cet anachronisme, véritable affront à la conscience de l'humanité, bénéficie encore de l'appui de certains milieux politiques influents. C'est là un paradoxe : alors que cette année marque le quarantième anniversaire de la victoire remportée sur le fascisme, le concept odieux de la supériorité raciale qui lui est inhérent a, une fois de plus, été érigé en loi nationale.

Au coeur de la politique d'apartheid on trouve la discrimination raciale et la ségrégation, ainsi que le déni des droits de l'homme à la population autochtone de l'Afrique du Sud qui représente 23 millions d'habitants. Dans sa décision concernant l'apartheid, et notamment dans les résolutions 554 (1984) et 556 (1984) du Conseil de sécurité, les Nations Unies ont qualifié ce système de crime violant de façon flagrante l'esprit et la lettre de la Charte de l'Organisation. Les documents des Nations Unies révèlent le grave danger que représente ce système pour la paix et la sécurité et exigent son abolition immédiate.

### M. Alexandrov (Bulgarie)

Les événements de ces dernières années ont clairement montré à quel point ont été démagogiques et néanmoins futiles les efforts de Pretoria pour tromper le peuple sud-africain et l'opinion publique mondiale en apportant des changements de pure forme au régime d'apartheid. Nous avons été témoins de l'effondrement des prétendues réformes constitutionnelles qui concédaient des droits bien limités aux communautés indiennes et métisses tout en laissant, comme auparavant, 73 p. 100 de la population sud-africaine en marge de la vie politique. Les promesses de restituer la citoyenneté sud-africaine à la population noire ne concernent nullement des millions de personnes qui ont été réinstallées de force dans les bantoustans. Les mesures visant à rendre moins strictes la loi sur les laissez-passer ne sont que des palliatifs, et en vertu de ce système 200 000 à 300 000 Sud-Africains sont arrêtés chaque année. Un ordre du jour pour la réforme raciale a été annoncé récemment qui mentionne les droits individuels et la sécurité de groupe. Mais comme le New York Times du ler octobre 1985 le publiait, cet amalgame de paroles et de notions obscures n'a qu'un seul but, perpétuer la domination des Blancs, leur mode de vie et leurs privilèges économiques.

A la suite de la résistance des masses populaires et des forces démocratiques contre la dictature raciste, la suite des protestations de la communauté internationale, le pouvoir de la minorité blanche s'enfonce dans la crise. En s'efforçant d'entraver par tous les moyens possibles l'arrivée à terme de leur domination, les autorités racistes ont accru leur répression contre la population. Au cours des 14 derniers mois, plus de 800 personnes ont été tuées et des milliers ont été arrêtées. Des unités de l'armée et de la police, utilisant des véhicules blindés, des fusils, des gaz lacrymogènes et des fouets, ont attaqué des manifestants pacifiques, et des civils sans armes, notamment des femmes et des enfants, ont été tués ou battus à mort. Les "escouades de la mort" sont encore plus actives dans leur exécution de dirigeants de l'opposition. La violence du régime a atteint un nouveau record, récemment, lorsque le poète Benjamin Moloise a été exécuté après avoir été détenu pendant plus de deux ans sous un chef d'accusation fabriqué de toutes pièces.

La crise grandissante a également affecté l'économie. Les coûts du maintien de la machine de répression et de la guerre coloniale en Namibie augmentent rapidement. De nombreux secteurs de l'économie baissent leur production. Le

## M. Alexandrov (Bulgarie)

déficit du compte courant a atteint un milliard de rands et l'inflation s'élève à 16 p. 100. Selon les experts, les prix des produits alimentaires de base et des produits manufacturés augmenteront de 20 p. 100 d'ici à la fin de l'année. On estime que le chômage frappe 15 à 20 p. 100 des travailleurs noirs dans les zones urbaines. Un certain nombre de hautes personnalités des affaires ont demandé des réformes internes. Et comme le journaliste Anthony Lewis l'a fait observer à juste titre, les Ackermans, Ruperts, Reillys et autres magnats locaux ne sont pas mus par des mobiles idéalistes mais par des considérations de survie financière. Ils se rendent compte que le système raciste détruit l'économie et conduit le pays à la catastrophe.

Un tel système, fondé sur la terreur et la violence, cherchera logiquement le salut dans l'expansion et l'agression militaires contre d'autres Etats. Les Etats africains voisins indépendants ont été la cible de cette politique. Les forces sud-africaines ont systématiquement envahi l'Angola et occupé la partie australe de ce pays. Pretoria a eu l'audace d'affirmer qu'en aidant le groupe de bandits de l'UNITA, il défend la cause du "monde libre" en Afrique. Il n'y a pas eu de répit dans les attaques dévastatrices lancées contre les Etats de première ligne. Au mépris des décisions catégoriques des Nations Unies et notamment de la résolution 435 (1973) du Conseil de sécurité, le régime sud-africain continue d'occuper illégalement la Namibie, en ayant recours à une force d'occupation de 100 000 soldats et en menant une guerre de destruction contre le peuple namibien qui lutte pour son droit sacré à l'indépendance nationale. Cette politique de terrorisme d'Etat est une preuve supplémentaire que l'apartheid et l'agression sont indivisibles. La capacité nucléaire naissante des racistes a suscité une profonde inquiétude.

## M. Alexandrov (Bulgarie)

Comme le souligne à juste titre le rapport du Comité contre l'apartheid, la communauté internationale se préoccupe particulièrement du fait que certains Etats occidentaux continuent à encourager le régime raciste d'Afrique du Sud. A Washington, cette politique porte le nom d'"engagement constructif". Une longue liste d'arguments familiers a été brandie pour justifier cette politique, à savoir que la chute du régime blanc entraînerait la fin de la démocratie, que l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ne ferait qu'accroître l'intransigeance de Pretoria et les souffrances de la population noire. Les faits cependant démontrent le contraire. Pour les milieux impérialistes, l'Afrique du Sud constitue le bastion de leurs intérêts dans cette région du monde, une garantie que les vastes profits qu'ils tirent de leurs monopoles seront maintenus et que les ressources et les minéraux précieux de la région pourront continuer à être pillés sans entraves; elle est le gendarme qui contient les mouvements autochtones de libération nationale et une base stratégique garde les voies maritimes autour du cap de Bonne-Espérance.

Ainsi donc, il est manifeste que la politique d'engagement constructif ne vise pas à éliminer le racisme et à contribuer à une transformation démocratique radicale de la société sud-africaine. Bien au contraire, cette politique vise à renforcer le régime raciste et à en faire un outil en vue de replacer la région dans l'orbite de l'exploitation impérialiste coloniale. C'est précisément pour cette raison que certains pays se sont opiniâtrement opposés aux efforts visant à imposer au régime criminel les sanctions généralisées envisagées au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, comme l'a demandé la grande majorité des Etats Membres.

La position de la République populaire de Bulgarie concernant la situation en Afrique australe est une position de principe qui n'a pas varié. Cette position a été exprimée à maintes reprises par les dirigeants de mon pays. Elle est reflétée dans la Déclaration des Etats signataires du Traité de Varsovie, adoptée lors de la récente session du Comité consultatif politique à Sofia, où il est notamment dit :

"Les participants à la session condamnent vigoureusement la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et la répression massive qu'elle exerce contre la population africaine autochtone et exige que soit mis un terme à tout aide au régime raciste de Pretoria. Ils exigent que soit mis fin aux actes d'agression, d'ingérence et d'intervention militaire perpétrés par les forces impérialistes contre l'Angola et les autres Etats de l'Afrique australe."

La délégation bulgare a toujours appuyé les efforts déployés par l'Organisation mondiale en vue d'éliminer complètement et définitivement cette politique inhumaine. Outre ces efforts, nous voudrions louer en particulier le travail utile accompli au sein des Nations Unies par le Comité spécial contre l'apartheid sous la direction de son président, le représentant du Nigéria, l'ambassadeur Garba.

Nous sommes intimement persuadés que seule l'action pratique concertée de la communauté internationale, y compris des membres du Conseil de sécurité, en vue de contraindre Pretoria à abandonner le système criminel de l'apartheid, permettra de venir à bout de cette situation conflictuelle en Afrique australe. En attendant l'imposition de sanctions obligatoires par le Conseil de sécurité contre le régime raciste, il est nécessaire que soient prises des mesures telles que celles énoncées dans la résolution 569 (1985) du Conseil de sécurité et dans la résolution 39/72 G de l'Assemblée générale.

En conclusion, je voudrais une fois de plus souligner que mon pays appuie inconditionnellement et sans réserve la juste lutte de libération nationale menée par le peuple sud-africain et, dans toute la mesure de ses moyens, apportera toute son aide à l'African National Congress et à la South West Africa People's Organization (SWAPO) dans leur lutte héroïque contre la domination coloniale dans cette région du monde.

M. SALEH (Yémen démocratique) (interprétation de l'arabe): La semaine dernière, la communauté internationale célébrait le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies. Une évaluation a été faite du rôle joué par l'Organisation au service de la communauté internationale et de l'aide qu'elle a apportée à la décolonisation et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En dépit des réalisations accomplies par les Nations Unies sur la base des nobles principes énoncés dans sa Charte, de nombreux problèmes internationaux persistent qui exigent l'appui de la communauté internationale, appui qui doit être apporté à son organisation afin que l'on dispose des moyens nécessaires pour promouvoir la paix et la sécurité dans le monde.

Parmi ces problèmes, il faut mentionner l'existence du régime de Pretoria, qui entache l'honneur de l'Organisation internationale. C'est un système qui incarne les formes les plus odieuses de discrimination raciale et d'exploitation de la majorité noire.

## M. Saleh (Yémen démocratique)

Le régime raciste de Pretoria s'appuie sur une minorité blanche priviligiée qui possède la richesse et le pouvoir et des instruments de répression et de torture qu'il utilise contre 24 millions de Noirs et de Métis exploités et vivant dans les conditions de vie les plus inhumaines, permettant ainsi aux monopoles capitalistes de faire des bénéfices exorbitants.

Nous avons entendu au Comité spécial contre l'apartheid les récits de nombreux témoins qui représentent divers groupes, y compris des chefs religieux, des enseignants, des syndicalistes et d'autres, qui ont décrit la répression, l'oppression et l'exploitation brutale dont souffre le peuple de l'Afrique du Sud, imposées par le régime de l'apartheid que nous ne pouvons plus tolérer sur notre planète.

La lutte menée par le peuple sud-africain ne peut être apaisée par des promesses de réforme, car la politique d'<u>apartheid</u> se fonde sur une idéologie de discrimination raciale et de ségrégation et sur l'impossibilité de la coexistence, sur une base égalitaire, des Blancs et des Noirs avec des droits civils identiques.

Ce que nous apercevons sur la toile de fond de la répression et du terrorisme, c'est l'escalade de la résistance populaire et son extension. La lutte de libération nationale s'intensifiera jusqu'à l'éradication totale de la politique d'apartheid. Une telle évolution dans notre monde contemporain est pleinement en accord avec la morale et la concience humaine et avec le droit d'un peuple de vivre dans la dignité et l'honneur.

Le Yémen démocratique continue d'appuyer la lutte juste et légitime de la population sud-africaine contre le système d'apartheid. Nous condamnons aussi les actes d'agression perpétrés par ce régime contre des Etats africains indépendants, notamment ses attaques répétées contre l'Angola, l'occupation persistante de la Namibie, dont il refuse de se retirer. Nous demandons fermement que le peuple de la Namibie accède à une véritable indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. La tentative faite par Pretoria d'imposer la discrimination raciale et le système d'apartheid en Namibie et ses efforts en vue de déstabiliser les pays voisins constituent une grave menace à la paix et à la sécurité.

La communauté internationale est appelée, plus que jamais, à prendre des mesures de dissuasion immédiates contre les actions brutales perpétrées par le

## M. Saleh (Yémen démocratique)

régime raciste et la terreur qu'il sème. Le boycott international, l'imposition de sanctions dans les domaines économique, militaire, politique et culturel et les appuis nécessaires apportés à la lutte menée par le peuple de l'Afrique du Sud permettront d'y parvenir.

La position des Etats-Unis et de ses alliés à l'égard du régime raciste n'est plus un secret pour personne. Leurs déclarations sont démenties par les faits. De plus, la politique d'engagement constructif sert le régime de Pretoria, l'aide à se maintenir et lui permet de poursuivre ses activités terroristes et répressives. Une telle politique entrave les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin aux pratiques inhumaines dont sont victimes la majorité noire et les Métis; il font donc éliminer l'apartheid.

## M. Saleh (Yémen démocratique)

Ces politiques ne sont pas applicables et vont en fait à l'encontre de la nature des choses. Il est un fait indéniable que les monopoles capitalistes placent leurs propres intérêts bien au-dessus des considérations humanitaires et éthiques et des droits légitimes des peuples.

Il faut rappeler ici que les pratiques racistes et terroristes du régime de Pretoria sont identiques à celles du régime sioniste en Palestine. Il n'est donc pas surprenant que nous assistions à une coopération étroite dans tous les domaines, notamment militaire, entre ces régimes. Ceci met en évidence que l'essence du sionisme et du racisme est fondamentalement la même.

Israël a construit des colonies de peuplement sur le sol palestinien. Il a usurpé des terres. Il a banni de ses foyers le peuple palestinien, a perpétré toutes sortes d'actes terroristes et refuse de reconnaître le droit légitime et inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, au retour dans ses foyers et à la création d'un Etat indépendant.

L'Etat sioniste constitue en Palestine un foyer de guerre et une menace à la paix et à la sécurité internationales, à l'instar du régime raciste de Pretoria en Afrique du Sud.

Le fait que la crise s'envenime aujourd'hui en Afrique du Sud exige de toute urgence que la communauté internationale redouble d'efforts pour convaincre les gouvernements de répondre à l'appel de la conscience du monde et de prendre des mesures pour dissuader Pretoria et le convaincre d'arrêter d'agresser ses voisins.

La situation exige l'appui multiforme de la communauté internationale, tant sur le plan matériel que politique, pour renforcer la lutte du peuple d'Afrique du Sud. Nous sommes convaincus que ce peuple triomphera de l'apartheid malgré les souffrances et les sacrifices car ce système va à l'encontre de l'évolution de l'humanité vers la liberté, le bien-être et le progrès.

M. WIJEWARDANE (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais): Qu'il me soit permis d'emblée, au nom de ma délégation, de remercier l'ambassadeur Joseph N. Garba, président du Comité spécial contre l'apartheid, pour l'excellente présentation qu'il a faite du rapport du Comité spécial contre l'apartheid.

Comme le rapport le montre abondamment, la répression menée par le régime sud-africain contre le peuple d'Afrique du Sud s'est accrue de façon dramatique au cours de l'année écoulée. La gravité de la répression s'étant accrue, la résistance du peuple est devenue encore plus résolue, plus déterminée et plus unie.

L'application du système de l'apartheid a été poursuivie par le régime raciste sur deux plans. Sur un plan, il y a les mesures physiques directement infligées par le régime de l'apartheid à la population d'Afrique du Sud. L'état d'urgence, déclaré en juillet 1985, a conféré des pouvoirs illimités à l'armée, à la police et aux forces de sécurité afin de soumettre la majorité. Cela a donné lieu à une série de meurtres, d'assassinats et de disparitions ainsi qu'à une vague d'arrestations et de détentions qui ont été encouragées par le régime sud-africain et décrites par ce dernier comme une tentative de retour à la "normale". La "normale" signifie simplement pour le régime le maintien sans changement de toute la structure de l'apartheid dans le pays. La "normale" signifie dès lors pour le régime le maintien pur et simple de l'assujettissement et de la dégradation du peuple d'Afrique du Sud. Le rapport du Comité spécial, dans son chapitre consacré à l'évolution de la situation en Afrique du Sud, a fait un compte rendu exhaustif des actes de répression physiques et militaires commis par le régime raciste en Afrique du Sud.

Sur un autre plan, outre le déploiement de la force grâce au réseau bien élaboré des forces de sécurité et de police sud-africaines, le régime s'est également efforcé de paraître responsable et légitime. Une nouvelle prétendue constitution a ignoré la majorité africaine et a créé des chambres séparées pour ceux que l'on appelle les "Métis" et ceux qui sont d'origine indienne. Le régime de Pretoria a également annoncé son intention d'apporter certaines réformes au régime de l'apartheid et d'abroger certaines réglementations discriminatoires, mais ces mesures superficielles n'ont pas eu d'incidence réelle sur le véritable sort de la majorité noire.

Tout en abrogeant certaines lois, le régime a présenté avec arrogance et défi la défense de la politique fondamentale d'apartheid qu'il continue d'appliquer sans modification. La déclaration politique faite par M. Botha au Congrès du parti national en août a rejeté le principe "un homme, une voix" et le concept des droits politiques pour les Noirs dans un Etat non racial, démocratique et unitaire. On n'a pas davantage tenté de modifier quant au fond la conception du régime sur les "homelands indépendants". La réponse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans sa déclaration du 16 août ne laisse aucun doute quant au fait que la déclaration du régime sud-africain n'a absolument rien changé. Sri Lanka fait entièrement sienne la déclaration du Conseil de sécurité en date du 21 août indiquant qu'une paix juste et durable en Afrique du Sud ne pourra reposer que sur l'élimination totale de l'apartheid et l'établissement d'une société libre, unie et démocratique dans le pays.

La réaction du peuple d'Afrique du Sud a cependant constitué la réponse la plus éloquente aux actions menées par le régime de l'apartheid au cours de l'année à l'examen. La justice est du côté de la majorité noire qui lutte contre un régime raciste minoritaire. La gravité de la répression n'a nullement affaibli la résistance contre ce régime. La résistance s'est manifestée à l'échelle de la nation et elle a fait intervenir des travailleurs, des syndicats, des étudiants, des organisations communautaires, des groupes religieux de toutes les communautés aussi bien que l'homme de la rue de toutes les couches de la société, y compris des femmes et des enfants. Le rapport du Comité spécial indique qu'il y a une unité et une coordination plus grandes entre la lutte armée et d'autres formes de lutte. L'Assemblée a été parfois admonestée en ce qui concerne la question de la lutte armée contre le régime de l'apartheid. Cependant, il faut indiquer clairement que ce qui est en cause, ce n'est pas une simple insurrection ni une rébellion sporadique mais un mouvement de libération nationale qui balaie tout et qui fait intervenir la vaste majorité de la population en lutte contre un régime raciste minoritaire répressif. La lutte armée s'est intensifiée dans la mesure où les autres moyens d'obtenir réparation pour la majorité ont été rejetés. Il ne devrait y avoir aucune confusion entre la lutte démocratique nationale de la majorité noire d'Afrique du Sud contre une minorité raciste et des groupes qui, ailleurs dans le monde, choisissent l'insurrection armée non pas en tant que dernier recours mais en tant que moyen de déstabiliser ou de renverser des gouvernements qui représentent la majorité du peuple.

L'appui international apporté au peuple d'Afrique du Sud s'est également élargi grâce au mouvement de résistance nationale contre l'apartheid au sein même de l'Afrique du Sud. Dans le même temps, les actes d'agression du régime de l'apartheid contre des nations africaines indépendantes qui sont ses voisins se sont également multipliés. Les réunions du Conseil de sécurité pour attirer l'attention sur ces actes d'agression commis par l'Afrique du Sud contre des Etats africains voisins indépendants comme l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe, et pour assurer l'adoption des mesures néces saires sont maintenant devenues monnaie courante. La menace que représente le régime de l'apartheid s'étend par conséquent bien au-delà des frontières de l'Afrique du Sud et risque d'engouffrer toute la région de l'Afrique australe. L'Afrique du Sud s'est arrogé le droit de mener des actions militaires au-delà de ses frontières sous le prétexte de s'occuper de ceux qui luttent pour la libération de la Namibie.

Nous sommes confrontés à une curieuse situation, un Etat occupant un autre territoire défend son occupation illégale de ce territoire - la Namibie - en lançant des assauts militaires contre des Etats africains indépendants voisins. Sri Lanka a catégoriquement rejeté le prétendu droit que revendique l'Afrique du Sud à cet égard. L'Afrique du Sud a même commis une agression contre des Etats avec lesquels elle avait conclu des accords.

Je n'ai pas l'intention, au titre du présent point à l'ordre du jour, de parler longuement de la situation en Namibie, que nous examinerons ultérieurement. Cependant, il convient de dire ici que l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud, de même que ses actes de déstabilisation, de sabotage économique et d'espionnage contre les Etats africains de première ligne, montrent à l'évidence que le régime d'apartheid représente une menace à la paix et la sécurité de toute la région de l'Afrique australe.

Au cours de cette quarantième session de l'Organisation des Nations Unies, nous avon3 entendu un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement exprimer, en termes non équivoques, la répulsion que leur inspire le système d'apartheid. des mesures efficaces pour assurer le démantèlement et l'élimination de l'apartheid pouvaient être prises au cours de cette session, cela constituerait véritablement une contribution historique. Les chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth qui terminaient leur réunion au sommet, la semaine dernière, aux Bahamas, ont également condamné le fait que l'Afrique du Sud continue de refuser de démanteler l'apartheid, de mettre fin à son occupation illégale de la Namibie et de son agression contre ses voisins. Les chefs d'Etat, en formulant des propositions pour mettre fin à l'apartheid, ont rappelé l'opinion exprimée au cours d'une réunion précédente à New Delhi, que "seule l'élimination de l'apartheid et l'établissement d'un gouvernement par la majorité sur la base de l'exercice libre et honnête du suffrage universel par toute la population dans une Afrique unie et non divisée peut aboutir à une solution juste et durable de la situation explosive qui règne en Afrique australe".

Il incombe à cette assemblée, qui représente la voix de la communauté internationale, d'envisager, dans le cadre d'un calendrier approprié, des mesures sans équivoque, notamment celles prévues au Chapitre VII de la Charte, afin d'éliminer les structures de l'apartheid. Tout retard supplémentaire dans la mise

en place du gouvernement par la majorité ne ferait qu'entraîner de plus graves désastres et prolonger l'agonie du peuple de l'Afrique du Sud.

M. AL-MAHMOCD (Qatar) (interprétation de l'arabe) : L'Afrique du Sud représente un échec dans la liste glorieuse des résultats obtenus par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation et de la lutte contre la discrimination raciale. Encore une fois, la communauté internationale accuse le régime raciste sud-africain et le condamne pour sa déshumanisation de la majorité de sa population et son refus d'accorder le droit de citoyenneté à la majorité, alors qu'il donne cette nationalité à une minorité aryenne qui s'est installée dans le pays dans le cadre de l'odieux phénomène colonialiste qui a presque disparu du continent africain, grâce aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies depu sa création il y a 40 ans.

Le régime raciste sud-africain continue de priver la grande majorité de la population de son droit à l'autodétermination et à participer au gouvernement du pays. Les prétendues réformes constitutionnelles sont une ruse qui ne trompe personne et qui constitue une violation flagrante des principes de la Charte et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, qui représentent la volonté de la communauté internationale.

Il faut signaler que le régime raciste a eu recours à toute une série d'actes d'agression contre des Etats africains voisins, à savoir l'Angola, le Lesotho, la Zambie, le Mozambique et le Zimbabwe.

Le régime ne se limite pas à des actes d'agression flagrants; il a également utilisé des mercenaires et des factions rebelles pour assassiner des réfugiés et se livrer à des actes de subversion, créant ainsi une situation qui représente un danger pour la paix et la sécurité internationales.

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, qui est entrée en vigueur en 1969 et à laquelle 123 Etats ont adhéré jusqu'à présent - c'est-à-dire l'écrasante majorité de la communauté internationale - interdit strictement la discrimination entre les populations d'un Etat sur la base de la race ou de la couleur. Elle interdit que l'on accorde le droit de vote à un groupe en le refusant à un autre groupe, ou que l'on créée des chambres représentatives séparées sur la base de la couleur ou de la race.

Les sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies au régime raciste par le biais de résolutions successives n'ont pas porté leur fruit parce qu'elles

n'ont pas été pleinement appliquées. Au premier rang de ceux qui méprisent la volonté de la communauté internationale et qui coopèrent étroitement avec le régime raciste d'Afrique du Sud, il faut citer l'entité sioniste, qui, comme le régime de Pretoria, est raciste - cela veut dire que l'Etat, c'est l'état d'un seul élément de la population et relègue le reste au rang de citoyens de deuxième classe. De graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales découlent de la poursuite de la coopération entre Israël et le régime raciste de Pretoria. Ce n'est un secret pour personne.

Cependant, en dépit de tout, nous avons vu apparaître au cours des dernières semaines et des dernières mois comme une lueur d'espoir dans la nuit profonde de l'apartheid. De tous les horizons nous viennent des échos, des indications que la poursuite de l'apartheid et l'intensification des actes d'oppression et de violence perpétrés par le régime de Pretoria ont ébranlé profondément la conscience de l'humanité, même dans les rangs de la minorité blanche en Afrique du Sud même et dans le pays dont le vote négatif au Conseil de sécurité a toujours protégé le régime raciste contre des sanctions obligatoires.

Parmi ces échos, il convient de citer tout d'abord celui provenant des groupes et des individus parmi la population blanche de l'Afrique du Sud qui, maintenant, dénoncent publiquement l'apartheid et demandent que soit mis fin à cette politique. Parmi ceux-là, se trouvent ceux qui ont entamé des pourparlers avec les représentants de la majorité nationale dans un pays voisin, s'attirant ainsi la colère du régime de Pretoria. Nous espérons que cette prise de conscience se répandra de plus en plus parmi ceux qui, en Afrique du Sud, croyaient que l'apartheid pouvait durer à tout jamais. Maintenant certains d'entre eux reconnaissent qu'il y va de leur véritable intérêt de libérer leur société du racisme.

Ensuite, certains Etats, qui avaient l'habitude de voter contre l'adoption de sanctions obligatoires contre le régime raciste au Conseil de sécurité et qui ne pensaient jamais à prendre des mesures unilatérales contre ce régime, se sont vus contraints par l'opinion publique éclairée de leur pays d'imposer des sanctions partielles volontaires qui, nous le croyons, constituent un pas dans la bonne direction, même si elles ne répondent pas à ce qu'exige la situation explosive en Afrique du Sud.

M. Al-Mahmood (Qatar)

Enfin, les pays qui se sont toujours prononcés cortre l'apartheid et qui étaient prêts à adopter des mesures partielles contre le régime de Pretoria, expriment maintenant clairement et avec plus de force qu'auparavant leur volonté et leur détermination à cet effet, que ce soit individuellement ou, après consultation, collectivement.

Il est donc clair que le mouvement d'opposition au régime d'apartheid est entré dans une phase nouvelle, qui laisse présager que le Conseil de sécurité pourra imposer des sanctions obligatoires au cas où le régime raciste poursuivrait sa politique à courte vue et continuerait d'ignorer les droits de la majorité de la population de l'Afrique du Sud et de défier ainsi la volonté de la comunauté internationale.

Tout en rendant hommage aux pays nordiques pour les mesures qu'ils ont prises individuellement contre le régime raciste en Afrique du Sud, nous appuyons pleinement leur thèse relative à la nécessité d'oeuvrer activement pour que le Conseil de sécurité décide l'imposition de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud. Il est devenu tout à fait clair que, sans cela, le régime raciste n'abandonnera pas sa politique détestable. Dès que le Conseil de sécurité aura adopté une telle résolution, nous aurons abordé le processus qui nous permettra de tourner une page tragique de l'histoire de notre monde contemporain et de commencer une nouvelle page riche de promesses pour le peuple de l'Afrique du Sud, sans distinction de communauté, effaçant ainsi une tache honteuse qui n'a que trop long temps affligé l'humanité.

M. HEPBURN (Bahamas) (interprétation de l'anglais): Je suis heureux de prendre part, une fois encore, au débat sur cette question, non pas que j'air de nouvelles pensées ou de profondes solutions pour sortir de l'impasse, mais pour réaffirmer et renforcer la politique que le Gouvernement des Bahamas, et de nombreux autres gouvernements, certes, ont maintes fois exposée lorsqu'ils ont condamné le système illégal de l'apartheid, dont le Gouvernement sud-africain semble s'enorqueillir en assujettissant la majorité noire de ce pays.

"As-tu déjà fait le caddie? Je ne veux pas d'un garçon qui ne sache rien faire. Prends mon sac de clubs. Ces balles sont sales. Nettoie-les avec de l'equ. Tu dois te tenir tranquille quand mon partenaire est sur le point de frapper sa balle. Reste tranquille. Si tu perds une autre balle, tu n'auras pas de pourboire. Déplace ton ombre. Ne secoue pas ce sac."

Ceci est une traduction de l'afrikaans d'une conversation à sens unique entre un Blanc et un Noir. C'est contre cette toile de fond que M. Joseph Lelyveld a écrit son roman qui vient d'être publié et qui s'intitule "Move your shadow - South Africa Black and White". Ce journaliste s'est efforcé de combiner son expérience personnelle - il a été expulsé d'Afrique du Sud vers le milieu des années 60 et il lui fut permis d'y rentrer ultérieurement - avec une recherche poussée pour brosser le portrait de la nature malfaisante et complexe de l'apartheid.

M. Lelyveld a décrit l'apartheid dans des nouvelles sur des squatters qui se déroulent près du Cap où ils s'abritent de la pluie hivernale sous des structures faites de branchages et de sacs en polyéthylène, dans des comptes rendus des tristes expériences de dirigeants d'étudiants noirs emprisonnés et torturés, dans des dépêches sur les horreurs légales auxquelles doit faire face une mère célibataire "de couleur" vivant dans une zone "blanche", dans des descriptions de la vie de Noirs obligés de travailler dans des municipalités soumises à la ségrégation à des centaines de miles de leurs familles dans les "homelands", dans des portraits poignants d'Afrikaners s'efforçant désespérément de concilier la domination blanche avec une certaine notion de la justice afin de retarder une prise de pouvoir noire, et dans les déclarations venimeuses de fanatiques de l'aile droite.

Il est évident que ces atrocités n'ont rien de neuf et qu'elles sont probablement moins venimeuses que beaucoup de celles qui ont déjà été décrites et

M. Hepburn (Bahamas)

dont nous avons déjà entendu parler, mais elles ajoutent du poids aux actes déplorables qui sont encore commis en Afrique du Sud du fait du système d'apartheid.

Depuis le début de 1985, on a dénoncé et condamné de plus en plus largement dans le monde les actes d'agression perpétrés par le régime raciste de Pretoria à l'encontre des Etats voisins. Ces incursions ont coûté la vié à de nombreux hommes, femmes et enfants innocents. Les changements symboliques ou de pure forme accordés à contrecoeur à certains groupes ethniques et minoritaires n'ont en rien diminué la gravité de la situation. En fait, ces aumônes ont exacerbé la tension et piétiné davantage l'intégrité de la vaste majorité noire d'Afrique du Sud. En fait, les actes de défiance accompagnés de vaines belles paroles ont provoqué une sorte d'aliénation de la part même es gouvernements soucieux de trouver des excuses à la mesure insensée prise par le Gouvernement de l'Afrique du Sud lorsqu'il a imposé un état d'urgence, emprisonnant, arrêtant et banissant des êtres humains innocents. En fait, il a ainsi tourné en dérision "l'engagement constructif et la diplomatie tranquille".

Au cours de la réunion qui s'est terminée récemment à Nassau, le 22 octobre 1985, les dirigeants des nations du Commonwealth ont adopté un accord sur l'Afrique du Sud. Ils se sont mis d'accord sur différentes propositions spécifiques et ont recommandé des sanctions à appliquer selon un certain calendrier, auxquelles s'ajouteraient d'autres sanctions si le gouvernement de Pretoria ne s'y conformait pas. Le 23 octobre, mon Premier Ministre, Sir Lynden O. Pindling, a énuméré ces décisions qui comprennent des directives spécifiques pour libérer les Sud-Africains noirs d'une domination injuste, insensée et déraisonnable.

La politique malfaisante de l'apartheid a une longue histoire et personne ne saurait prétendre ignorer les ravages et les troubles actuels provoqués par ce régime. S'il reste encore beaucoup à faire pour amener le gouvernement à changer son point de vue, il est réconfortant de noter que le soutien concret va grandissant et se renforçant. Si beaucoup d'Africains émigrent, la tolérance diminue rapidement et, malgré l'intransigeance de M. Botha, il est clair que les jours du système d'apartheid sont comptés.

Il est évident pour ma délégation qu'il faut absolument que l'on continue d'appliquer vigoureusement les embargos et les sanctions maintenant en vigueur, et

# M. Hepburn (Bahamas)

de compléter les mesures existantes par de nouvelles mesures plus rigoureuses. Il importe au premier chef d'exercer une pression universelle. Ma délégation est convaincue que si le Gouvernement sud-africain se trouvait seul, totalement isolé de la communauté internationale, il n'aurait pas d'autre solution que d'inverser sa politique rigide.

Si ma délégation n'a aucune difficulté à accepter la définition de l'apartheid en tant que crime contre l'humanité et menace à la paix et à la sécurité internationales, elle estime impossible de sonder la mentalité d'un gouvernement dont la politique est de priver des êtres humains de leur droit inaliénable à la vie, à la santé et aux libertés fondamentales, uniquement à cause de la couleur de leur peau.

Les mots semblent vides devant une telle agressivité, un tel mépris de la part d'un régime qui refuse d'entendre raison et ne voit rien de mal à des effusions de sang de plus en plus grandes et à un tribut de plus en plus élevé de vies innocentes. C'est contre ce genre de maux et de haine profondément ancrés que le monde civilisé doit se dresser.

Il suffit de dire que le Gouvernement des Bahamas est prêt à appuyer l'application de toutes les mesures qui permettraient d'apporter une solution juste et durable à un problème aussi complexe et aussi tenace.

M. HAMRA (Soudan) (interprétation de l'arabe): La cause de la lutte héroïque contre le régime d'apartheid est entrée dans une nouvelle phase depuis la conclusion de la dernière session de l'Assemblée l'an dernier. L'histoire de cette lutte rapporte l'épopée glorieuse d'une révolution fervente qui déferle sur l'Afrique du Sud dans le but d'éliminer un système odieux qui préoccupe la conscience de l'humanité, depuis le premier crime abominable de ce système, et depuis que le régime de Pretoria applique cette idéologie raciste qui ne tient aucun compte des droits de l'homme et qui viole toutes les pratiques, normes et idéaux établis par l'humanité au cours des temps.

Quarante années se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le triomphe sur le nazisme et le fascisme. Nous avons, certes, tiré de cette expérience de nombreuses leçons qui pourraient faire ressortir le fait que la discrimination raciale tire à sa fin, tout comme les bastions du nazisme et du fascisme ont été abattus, bien que ces systèmes se soient armés de tous les moyens possibles de destruction et de répression.

Si nous examinons de près ce système, nous pouvons facilement percevoir que l'idéologie de l'apartheid va contre la volonté de la majorité noire en Afrique du Sud et contre la volonté de la communauté internationale. Il est évident que la politique agressive du régime de Pretoria, ses attaques constantes contre les pays voisins, l'insistance avec laquelle il cherche à imposer son hégémonie par la force des armes, le renforcement de son pouvoir au moyen des armes nucléaires menacent non seulement la paix et la sécurité de la région mais la paix et la sécurité du monde.

Alors qu'elle traite de cette question une fois de plus, l'Assemblée générale fait face à une nouvelle tragédie qui exige plus que jamais une action intégrée, organisée et concertée pour mettre fin une fois pour toutes à ce régime odieux et pour l'obliger à se conformer à la volonté de la communauté internationale. La commémoration du quarantième anniversaire des Nations Unies a montré l'inquiétude profonde des Etats Membres à l'égard de la discrimination raciale; les Nations Unies rejettent cette politique et insistent sur la nécessité de garantir le droit à l'autodétermination du peuple sud-africain. C'est l'un des points les plus importants que cet anniversaire a mis en évidence.

L'avènement des Nations Unies a été l'aube d'une ère nouvelle de paix, de justice, d'égalité, de dignité humaine, de liberté et de fierté. Il est regrettable qu'en dépit de 40 années de travail des Nations Unies, le régime raciste de Pretoria continue d'asservir et de réduire à l'esclavage la vaste majorité de la population sur la base de la couleur et de la discrimination institutionnalisée, ce qui constitue un affront à l'humanité.

Les événements récents ort montré que le régime de Pretoria continue de perpétrer sa politique diabolique. Il intensifie également ses activités criminelles et ses attaques terroristes, répète les massacres de Soweto et de Sharpeville dans tous les villages et dans toutes les villes et assassine ou jette en prison des centaines et des centaines de personnes. Les vieillards, les femmes et les étudiants s'apposent avec héroisme aux balles du régime détesté. Même les enfants n'échappent pas à la mort.

L'Afrique du Sud est une vaste prison où la dignité humaine est humiliée, où la majorité noire est soumise à toutes formes de privations, d'injustice et de répression. Nous rendons hommages aux martyrs de l'Afrique du Sud; nous

rendons hommage à l'héroisme de Nelson Mandela et de ses collègues qui languissent dans les geôles du régime. A ce stade, la communauté internationale doit s'unir pour éliminer l'apartheid. Elle ne doit pas se leurrer en ce qui concerne les prétendues réformes instituées par le régime. L'apartheid ne peut pas être embelli. Nous ne pouvons que détruire son pouvoir en garantissant la liberté, la justice et l'égalité à la majorité opprimée.

Cette session unique de l'Assemblée générale doit constituer le point de départ crucial dans la voie de l'émancipation et de la liberté du peuple en lutte d'Afrique du Sud. Nous avons là une occasion historique de renouveler notre ferme attachement à ces objectifs. Dans sa résolution 39/72 de l'année dernière, l'Assemblée générale a réaffirmé la nécessité d'une action concertée pour éliminer l'apartheid et a proposé des mesures spécifiques pour arriver à cette fin. Dans le cadre de nos priorités, nous devons nous unir et coordonner nos activités pour accroître l'isolement du régime de Pretoria et mettre fin à son défi des résolutions des Nations Unies et de la volonté de la communauté internationale.

Le Soudan se félicite de l'évolution positive de la position de certains pays qui ont imposé des sanctions volontaires contre le régime. Nous pensons que la solution pratique et effective réside dans l'imposition de sanctions obligatoires contre le régime en vertu du Chapitre VII de la Charte. Nous espérons sincèrement que le Conseil de sécurité, pour la première fois, imposera des sanctions spécifiques, conformément à ses résolutions 565 (1985) du 19 juin 1985 et 569 (1985) du 26 juillet 1985; cela devrait constituer un pas dans la voie de l'adoption de sanctions globales et obligatoires.

Les obstacles dressés pour entraver cet objectif ne serviraient pas la cause de la liberté, de la justice et de l'indépendance des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie. Ils auraient un effet négatif et compromettraient l'action du Conseil de sécurité. On se trompe en arguant de l'inefficacité des sanctions économiques et en prétendant que la majorité ne recueillerait aucun bienfait de ces sanctions. La liberté du peuple garantira les bienfaits économiques. Ce peuple s'épanouira lorsqu'il sera libre. L'homme ne vit pas seulement de pain.

Les événements survenus au cours des récentes années ont montré que le régime raciste d'Afrique du Sud utilise de plus en plus la force contre la majorité opprimée et les pays africains voisins et que les assassinats de réfugiés se

M. Hamra (Soudan)

multiplient. Il appartient donc au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour assurer un embargo total sur les armes à destination de l'Afrique du Sud et interdire toutes formes de coopération nucléaire avec l'Afrique du Sud. Il faudra surveiller la mise en oeuvre de ces mesures à la lumière du rapport du Comité spécial du Conseil de sécurité, établi en vertu de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Dans ce contexte, nous devons interdire l'exportation d'équipement technique qui donne au régime de Pretoria le moyen d'imposer sa guerre de destruction.

En outre, il faut imposer un embargo sur les fournitures de pétrole à l'Afrique du Sud. Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'initiative prise par certains pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à cette fin. Tout en louant cette initiative, nous espérons qu'elle prendra une forme collective afin de consolider un embargo total sur les exportations de pétrole vers ce pays et d'assurer l'interdiction de la fourniture de produits pétroliers par une tierce partie.

En outre, un boycottage dans le domaine des sports et des activités culturelles est très important. Nous espérons que cette session fournira l'occasion de réaffirmer la nécessité de ce boycottage.

Cette session coïncide avec la formulation d'une convention internationale contre la discrimination raciale dans les sports. Nous rendons hommage au Comité intéressé qui a élaboré ce texte après beaucoup d'efforts. Nous espérons que ce document constituera un instrument utile pour la communauté internationale dans son opposition à l'odieux régime d'apartheid.\*

<sup>\*</sup> M. Hepburn (Bahamas), vice-président, assume la présidence.

Ce document manquera de crédibilité s'il n'est pas signé et ratifié par tous les pays du monde. Nous invitons donc tous les gouvernements à signer et à ratifier dès que possible ce document afin qu'il puisse entrer en vigueur et que ses dispositions puissent être appliquées.

Il faut que nous redoublions tous d'efforts pour mettre un terme à la discrimination raciale. A cette fin, nous devons accorder une grande place aux aspects humanitaires et éducationnels dans l'appui apporté aux mouvements de libération nationale et à la lutte légitime du peuple d'Afrique du Sud. Nous espérons que les gouvernements et les diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales apporteront l'appui moral et matériel nécessaire, conformément aux directives qui figurent dans le document adopté à la Conférence d'Arusha en mai dernier.

Les Nations Unies, les diverses institutions spécialisées et d'autres organisations internationales ont joué un rôle très important en contribuant à l'élimination total de l'apartheid en Afrique du Sud. Cet objectif peut être atteint si tout le monde se conforme aux résolutions de l'Assemblée générale relatives au boycottage. Il est regrettable que certaines institutions continuent à entretenir des relations avec des banques qui fournissent encore des crédits au régime raciste. Il est impérieux que l'Assemblée générale invite le Secrétaire général et les directeurs généraux des institutions spécialisées à unifier leurs positions en envisageant le retrait de leurs fonds et en cessant toutes opérations avec les banques qui collaborent avec le Gouvernement d'Afrique du Sud, afin d'aboutir à une certaine harmonie dans l'application des résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'Afrique du Sud.

Il est nécessaire que les organismes et les institutions des Nations Unies informent l'Assemblée générale des efforts entrepris dans ce sens et nous espérons que le Secrétaire général soumettra un rapport annuel à l'Assemblée générale sur les progrès réalisés.

Dans le cadre des mesures efficaces que devrait prendre la communauté internationale contre l'apartheid, je voudrais évoquer l'alliance étroite qui existe entre les régimes de Pretoria et de Tel Aviv et la collaboration qui s'est instaurée entre eux dans les domaines militaire et nucléaire, ainsi que les conséquences de cette alliance pour la cause des peuples de l'Afrique du Sud, de la

Namibie et de la Palestine. Le caractère agressif de ces deux régimes, leurs politiques et leurs pratiques vont à l'encontre des aspirations de la communauté internationale qui veut faire en sorte que ces peuples pu'ssent exercer leur droit à l'autodétermination et accéder à la scuveraineté. C'est pourquoi l'Organisation doit s'efforcer de mettre en oeuvre les résolutions à ce sujet.

Il est aujourd'hui absolument clair que les deux régimes nuisent à la crédibilité des Nations Unies et sapent les espoirs que nourrissent les peuples oppressés. La communauté internationale condamne unanimement l'apartheid en Afrique du Sud, ses politiques et pratiques. Aussi sommes-nous surpris qu'il y ait désaccord sur les moyens quand il y a accord sur les objectifs. Nous lançons un appel aux pays qui estiment suffisant de faire des déclarations publiques pour qu'ils fassent preuve de volonté politique et qu'ils s'associent avec les autres membres de la communauté internationale afin d'imposer les changements nécessaires en Afrique du Sud. Beaucoup de temps s'est écoulé, et pourtant les divergences quant aux moyens à utiliser restent encore un obstacle. Ce retard ne fait qu'encourager le régime d'apartheid. Les efforts de la communauté internationale doivent être conjugués pour assurer la victoire rapide du peuple, qui compte sur l'appui de cette organisation internationale dans sa lutte résolue. Vouloir échapper à cette responsabilité serait faire affront à la conscience de l'humanité et marquerait l'histoire à tout jamais.

M. GARCIA-MORENO (Colombie) (interprétation de l'espagnol): L'apartheid a été condamné en tant que crime contre l'humanité et les actes inhumains qui sont le fruit des politiques et pratiques de l'apartheid sont des crimes qui violent les principes du droit international, en particulier les buts et principes de la Charte des Nations Unies, et qui constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. C'est ce que stipule l'article premier de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, que l'Assemblée générale a adoptée en novembre 1973.

L'apartheid en Afrique du Sud symbolise la violence du racisme et de la discrimination dans leur forme la plus systématique. Depuis près de 40 ans, une vaste série de lois et de réglements ont été établis afin d'appliquer efficacement la politique d'apartheid. Pour l'opinion publique mondiale, l'Afrique du Sud représente la forme la plus ignoble de l'injustice et

de l'inégalité. Cette nation, que la nature a doté d'innombrables ressources naturelles, a le PNB le plus élevé d'Afrique et occupe le premier rang sur le plan économique. Capendant, l'écart existant entre le revenu élevé par habitant de quelques uns et le revenu très bas des autres permet de mesurer les tensions sociales, les conflits et la situation explosive dans le pays.

Et c'est dans cette atmosphère que saute aux yeux ce qui est l'élément fondamental de l'apartheid : ses victimes. Ces victimes ce sont des personnes, des institutions et l'avenir même de l'Afrique du Sud. Les Africains ont été victimes de nombreux désastres, de l'homicide à l'humiliation, de l'expropriation de leur terre à une pauvreté déchirante, des formes brutales d'emprisonnement à la persécussion la plus impitoyable. Leurs familles ont été dispersées, leurs carrière ont été brisées et leur éducation compromise.

En ce qui concerne les bantoustans en Afrique du Sud, chacun sait qu'il s'agit d'une fraude notoire. Les quatre cinquièmes des terres de ce pays sont réservés à la minorité blanche, soit moins d'un cinquième de la population. Les bantoustans symbolisent la séparation intolérable et tragique des races, des travailleurs africains et de leurs familles.

Les épouses, les enfants et les personnes agées ont été éloigrés des villes et contraints de vivre dans une pauvreté extrême dans des régions surpeuplées. Dans ces régions, où le chômage est chronique, le fait de séparer les hommes de leurs familles et les enfants de leurs parents accroît encore le caractère atroce de la cruauté dont ils sont déjà victimes.

L'apartheid constitue essentiellement un affront aux fondements mêmes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mon pays tient à renouveler son appui inébranlable aux travaux qu'effectue le Comité spécial contre l'apartheid. Il s'acquitte d'une tâche louable, en traitant de l'une des questions qui intéressent au plus haut point et émeut la communauté internationale.

La Colombie, traditionnellement et en vertu de son mandat juridique qui exprime bien la volonté de son peuple, a rejeté toute forme de discrimination, que celle-ci soit fondée sur la race, le sexe, la religion ou tout autre élément.

C'est pourquoi mon pays condamne sans équivoque toute pratique de discrimination raciale comme celle qui existe encore malheureusement sous la forme odieuse de l'apartheid.

Dans l'intervention qu'il a faite récemment à l'Assemblée générale, le Ministre des relations extérieures de la Colombie a déclaré :

"La planète subit encore un affront. La discrimination raciale persiste en Afrique du Sud. Les derniers événements dans ce pays ont fait apparaître, une fois de plus, le régime condamnable de Pretoria qui, comme l'a affirmé le Pape Jean Paul II, porte préjudice à l'espèce humaine tout entière." (A/49/PV.4, p. 78)

Nous partageons le point de vue du Secrétaire général des Nations Unies lorsqu'il affirme que l'apartheid constitue "le plus dangereux des poisons sociaux et politiques". L'apartheid a entraîné une situation menaçante et violente et une tragédie sociale qui est à l'origine de souffrances infinies. Dans son intervention, le général Joseph Garba, président du Comité spécial contre l'apartheid, a déclaré:

"Au cours de l'année écoulée, plus de 800 personnes ont été tuées, la plupart par la police et les forces de sécurité, tandis que 250 autres personnes ont trouvé la mort depuis deux mois que l'état d'urgence a été proclamé dans certaines parties du pays. Le nombre de blessés est beaucoup plus grand encore et, d'après les dernières statistiques, plus de 4 000 personnes ont été arrêtées, emprisonnées et bannies pendant la même période. La vaste majorité des dirigeants noirs, autochtones et légitimes, sont derrière les barreaux et certains parmi les plus importants d'entre eux sont accusés de trahison. Sur

cette toile de fond de violence et d'effusion de sang permanente pouvons-nous raisonnablement espérer qu'un règlement pacifique de la crise sud-africaine sera possible?" (A/40/PV.51, p. 7)

Ia Colombie partage ces observations judicieuses ainsi que la profonde inquiétude éprouvée par la communauté internationale devant la détérioration de la situation en Afrique du Sud. Le moment irréversible historiquement est venu de mettre fin au crime et à la violence et de faire prévaloir la justice dans cette région du monde. Il me semble opport de rappeler ici les paroles de l'évêque Desmond Tutu, lauréat, l'an dernier, du Prix Nobel de la paix.

Lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la situation en Afrique du Sud, il a déclaré :

"C'est une terre profondément explosive dont les habitants se trouvent su une poudrière prête à sauter et à nous expédier tous au paradis. Il y règne un malaise endémique, qui fait penser à une blessure qui ne peut guérir tant qu'on n'en traite que les symptômes au lieu de chercher à en extirper les causes profondes." (S/PV.2560, p. 31)

Et dans son livre "Crying in the Wilderness", il a écrit :

"J'aspire à une Afrique du Sud plus ouverte et plus juste, où le peuple compte et ait un accès égal aux bonnes choses de la vie, et bénéficie de chances égales de vivre, de travailler et d'apprendre. J'aspire à une Afrique du Sud où il y ait un accès égal et sans entrave aux tribunaux de la terre, où la détention sans procès ne serait plus qu'un souvenir horrible, où l'on ne mentionnerait même pas les proscriptions et autres actes arbitraires et où la primauté du droit régnerait dans toute sa plénitude."

Les régimes qui oublient et nient ce qu'affirme le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme selon lequel : "La reconnaissance de la dignité inhérente à pus les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde" commettent une erreur impardonnable.

Cependant, l'Afrique du Sud a ignoré et méprisé tous les appels lancés par tous les pays ainsi que les exigences pacifiques des Nations Unies. Le Gouvernement sud-africain est dans l'erreur s'il pense régler les problèmes grâce à des réformes constitutionnelles inacceptables qui laissent intacts les fondements

mêmes du régime d'apartheid. La Colombie appuie l'idée qu'une pression internationale continue et plus rigoureuse sur l'Afrique du Sud est fondamentale si l'on veut convaincre son gouvernement de la nécessité inéluctable d'abolir de façon pacifique l'apartheid.

L'apartheid menace constamment l'indépendance et l'intégrité territoriale des nations africaines et sape les efforts qu'ils tentent pour réaliser un progrès économique et social. Alors que l'on célèbre le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il convient de mobiliser la communauté internationale pour qu'elle agisse de manière à répondre à la gravité de la situation. Les symboles courageux de la résistance : Biko, Mande'a, Tutu et tant d'autres anonymes doivent être mentionnés avec admiration. Les Nations Unies doivent agir de manière résolue dans la lutte contre le racisme. C'est leur devoir, comme celui de tous les hommes, de défendre le droit naturel inaliénable de naître libres et égaux. A cette fin, la Colombie s'est engagée à s'acquitter fermement de ses responsabilités à l'égard de ses frères d'Afrique avec lesquels elle partage la douleur immense que leur a causée l'exécutior impitoyable du poète Benjamin Moloïse.

M. SKOFENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe): La présente session de l'Assemblée générale montre étoquemment que la situation en Afrique du Sud et la lutte contre l'apartheid constituent l'un des problèmes les plus urgents de l'étape actuelle de l'histoire contemporaine, un problème qui exige une solution urgente. Les manifestations antiracistes de la majorité asservie de ce pays ont pris des proportions gigantesques. La situation a empiré et est devenue véritablement explosive parce que le régime raciste de Pretoria, qui foule grossièrement aux pieds les droits légitimes de la population du pays et ignore la volonté de la communauté internationale, cherche obstinément à perpétuer le système d'apartheid, à renforcer la domination de la minorité blanche et à mettre en oeuvre de prétendues réformes constitutionnelles.

Cependant, la majorité écrasante des habitants de l'Afrique du Sud, et notamment les Métis et les personnes d'origine asiatique, a rejeté les réformes hypocrites des racistes qui laissent intactes les bases de la l'apartheid. Les tentatives faites par le régime de Pretoria pour se faire passer pour un partisan des réformes progressistes et de la paix et pour un adversaire de la violence n'ont trompé personne. Ces manoeuvres ont été rejetées par l'Assemblée générale, par le Conseil de sécurité, par l'Organisation de l'unité africaine, par le Mouvement non aligné, ainsi que par la population autochtone de l'Afrique du Sud.

Voilà déjà plus de trois mois que l'état d'urgence a été proclamé dans le pays, ce qui a laissé les mains libres à la police et à l'armée des racistes. Pretoria a jeté toutes ses forces de répression dans le combat contre les patriotes sud-africains. On voit donc à nouveau couler le sang des combattants de la liberté et de la justice. Les perquisitions se multiplient. Les prisons racistes débordent. Cette année, la police et l'armée ont tué environ 750 personnes. La violence et la cruauté sont même dirigées contre les enfants. Au cours des derniers mois, des centaines d'enfants ont été tués de sang froid ou rendus infirmes. Des milliers d'adversaires de l'apartheid ont été jetés en prison. Le monde entier a frémi d'horreur devant le sort affreux réservé au poète sud-africain Benjamin Moloise, exécuté par les racistes en dépit des protestations du Conseil de sécurité, du Secrétaire général des Nations Unies et de la communauté internationale.

Cependant, malgré la terreur déchaînée par les bourreaux, les assauts populaires contre l'apartheid se poursuivent. Les patriotes élargissent le front de la lutte contre le régime raciste.

Cette lutte revêt des formes diverses : grèves d'ouvriers et d'étudiants, actes d'insubordination civile, boycottage d'entreprises et de magasins qui observent les normes racistes, manifestations massives de protestation et attaques armées.

Il y a tout lieu de s'alarmer devant le nouveau cycle d'actes d'agression perpétrés par Pretoria contre les Etats africains indépendants. Les attaques contre l'Angola et le Botswana, les actes de subversion et de déstabilisation contre le Mozambique, le Lesotho et d'autres pays, de même que la politique de répression à l'intérieur du pays ne visent qu'un seul but : maintenir la domination

du racisme dans la région, étouffer les aspirations des peuples africains à la liberté, à l'indépendance et au progrès social.

Comme par le passé, en dépit de la volonté clairement exprimée du peuple namibien par l'intermédiaire de son représentant légitime la South West Africa' Peoples Organization (SWAPO), des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble, le régime d'Afrique du Sud persiste à occuper illégalement la Namibie et lui prépare un avenir néo-colonial.

Tous ces actes du régime de Pretoria confirment à l'évidence que la politique réactionnaire et la pratique de l'<u>apartheid</u> constituent un crime contre l'humanité et font peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales, comme l'a d'ailleurs déclaré sans ambages l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les événements qui se déroulent en Afrique du Sud ont soulevé une vague de protestations dans le monde entier. Le Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies, le Mouvement non-aligné, l'Organisation de l'unité africaine, les gouvernements de nombreux pays, d'éminents hommes d'Etat et dirigeants politiques et l'opinion publique en général ont résolument condamné les actes de Pretoria. Les Etats socialistes, la RSS d'Ukraine notamment, condamnent énergiquement les crimes du régime d'apartheid et appuient pleinement la lutte héroïque du peuple d'Afrique du Sud.

Dernièrement, même les alliés traditionnels des racistes en Occident s'efforcent, d'une façon ou d'une autre, de se dissocier des crimes de Pretoria. Dans l'ensemble, cependant, leur politique n'a pas changé : condamnation en paroles, appui et connivence dans les faits.

La politique des Etats-Unis est particulièrement caractéristique à cet égard.

Les condamnations verbales et les sanctions dites douces - qui du reste s'accompagnent de nombreuses réserves et échappatoires - n'ont entraîné aucun changement discernable dans la position de Washington à l'égard du régime d'apartheid. On y verrait plutôt une tentative d'échapper aux véritables sanctions, dont l'adoption est bloquée au Conseil de sécurité par le veto américain. Comme on le sait, le prétendu "engagement constructif" avec l'Afrique du Sud a eu pour résultat que la situation en Afrique australe s'est dangereusement aggravée, que les actes d'agression de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins se sont multipliés, que le règlement de la question de Namibie est

toujours dans l'impasse et que le régime d'<u>apartheid</u> est devenu plus répressif encore. Dans son rapport à l'Assemblée générale, le Comité spécial contre l'apartheid fait fort justement remarquer que :

"La politique des Etats-Unis est le plus grave obstacle à une action internationale contre l'apartheid." (A/40/22, par. 344)

La militarisation de l'Afrique du Sud à un rythme toujours plus accéléré et les tentatives faites par ce pays pour se doter d'armes nucléaires sont un sujet de vive préoccupation.

Chacun sait pour le développement de son appareil militaire et de sa capacité nucléaire, l'Afrique du Sud peut essentiellement compter sur sa coopération avec les Etats-Unis, avec certains de leurs alliés de l'OTAN et avec Israël. Dans le document A/AC.131/179, le Conseil des Nations Unies pour la Namibie fait observer en particulier que la société sud-africaine s'occupant de la mise au point et de la production des armements ne se contente pas d'utiliser sa propre base de production. Elle entretient des relations avec près de 800 sous-traitants privés, y compris de nombreuse: filiales locales de sociétés des Etats-Unis et d'Europe occidentale. Ces filiales produisent toutes sortes d'armes, notamment du matériel technique pour les forces navales, des véhicules blindés et de l'artillerie lourde. Toutes ces sociétés opèrent dans le plus grand secret. Le rapport soumis par le Comité spécial contre l'apartheid (document A/40/22/Add. 2) donne de très nombreux exemples de coopération militaire et nucléaire d'Israël avec l'Afrique du Sud.

Voilà qui montre bien que les décisions du Conseil de sécurité, comme sa résolution 418 (1977) relative à l'embargo sur les armes et le matériel militaire à destination de l'Afrique du Sud, ne sont toujours pas pleinement appliquées par certains pays occidentaux et par Israël. A cet égard, force nous est de conclure avec le Comité spécial contre l'apartheid que :

"Les événements de l'année écoulée, notamment le fait que le régime d'apartheid a eu largement recours aux forces armées pour intervenir en Angola, pour assassiner des réfugiés au Botswana, et qu'il les aussi largement utilisées dans la violence et la répression à l'encontre du peuple sud-africain, montrent bien que toute forme d'assitance à l'armée, à la police, aux services de renseignements ou autres forces en Afrique du Sud n'est rien moins qu'une participation aux crimes du régime d'apartheid."

(A/40/22, par. 374)

La principale conclusion à tirer sur la base de l'analyse du débat général et de l'examen de ce point par la quarantième session de l'Assemblée générale est évidente : il est impossible de tolérer davantage le régime d'apartheid. Il est grand temps d'adopter des mesures décisives pour éliminer à jamais ce foyer de racisme, de colonialisme et d'agression en Afrique australe. 'C'est là l'une des tâches principales auxquelles les Nations Unies sont actuellement confrontées.

La RSS d'Ukraine appuie résolument l'exigence qui a été formulée de mettre immédiatement fin à toutes les formes de coopération avec le régime sud-africain. Il importe d'adopter des mesures efficaces et concrètes afin qu'il ne soit plus possible de tourner l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud et pour que cet embargo soit rigoureusement observé.

La résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité, relative à l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, a été complétée par la suite par la résolution 558 (1984), qui priait tous les Etats de s'abstenir d'importer des armes, des munitions de tous types et des véhicules militaires fabriqués en Afrique du Sud. Ces deux résolutions ont été appuyées par la RSS d'Ukraine au Conseil de sécurité. Notre république respecte strictement les décisions et les recommandations des Nations Unies visant à isoler et à boycotter le régime sud-africain et n'entretient aucune relation avec ce régime.

La RSS d'Ukraine prend une part active aux travaux du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid qui, sous la conduite de son président, Joseph Garba, représentant permanent du Nigéria auprès des Nations Unies, fait de l'excellent travail en dénonçant la politique des racistes de Pretoria et en apportant son assistance aux mouvements de libération nationaux en Afrique australe ainsi qu'à tous les mouvements anti-apartheid dans le monde entier.

La RSS d'Ukraine appuie résolument l'appel au Conseil de sécurité des pays africains membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du Mouvement des non-alignés, ainsi que l'appel lancé par l'Assemblée générale, demandant que le Conseil impose immédiatement des sanctions ob atoires et globales contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. L'attitude d'obstruction adoptée à cet égard par certaines puissances occidentales doit finalement être surmontée.

Avant l'adoption de sanctions globales et obligatoires par le Conseil de sécurité, nous sommes entièrement favorables à la prise de mesures telles que celles contenues dans la résolution 39/72 de l'Assemblée générale et la résolution 569 (1985) du Conseil de sécurité, de même qu'au programme d'action adopté par la réunion spéciale du Bureau de coordination des pays non alignés, en avril, et à la déclaration faite par le Comité spécial contre l'apartheid le 28 mars de cette année.

Une contribution importante à la lutte contre l'<u>apartheid</u> et en vue d'isoler le régime raciste d'Afrique du Sud serait l'adoption d'une convention internationale contre l'<u>apartheid</u> dans les sports, dont un projet a été présenté par le Comité spécial qui y a travaillé activement depuis plusieurs années. Nous appuyons ce projet de convention. La RSS d'Ukraine est solidaire du peuple de

l'Afrique du Sud qui, sous la direction de l'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud, mène, par tous les moyens dont il dispose, une lutte légitime contre le régime réactionnaire de Pretoria en vue d'éliminer la politique et les pratiques de l'apartheid et en faveur de sa liberté et de son indépendance. Nous apportons au mouvement de libération nationale d'Afrique du Sud tout notre appui politique, moral et matériel.

Les mass médias de la RSS d'Ukraine informent de façon détaillée la population des divers aspects de la lutte contre l'apartheid, des activités des Nations Unies dans ce domaine et de la lutte légitime des peuples opprimés d'Afrique australe.

Dans notre république, nous observons dans une large mesure les journées internationales de solidarité en organisant des réunions et des assemblées publiques tout comme des expositions et des conférences.

La RSS d'Ukraine poursuit résolument une politique visant à obtenir

l'élimination entière et immédiate de l'apartheid et du colonialisme en Afrique australe, tant en sa qualité de membre du Conseil de sécurité que de l'Organisation des Nations Unies en général. Notre position de principe à l'égard de la lutte contre le colonialisme, le racisme et l'apartheid a aussi déjà été exposée en détail, notamment dans diverses réponses aux questionnaires du Secrétaire général. Cette position demeure inchangée. Nous avons toujours été aux côtés de ceux qui combattaient l'apartheid, la ségrégation raciale et la discrimination, contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation et contre le colon ame et le néo-colonialisme, notamment en Afrique australe. L'apartheid, sontenue par les baïonnettes et les dollars, sera inévitablement balayée par l'ouragan de la colère du peuple sud-africain. Il n'a pas de place sur notre planète.

M. VLASCEANU (Roumanie) (interprétation de l'anglais): Le débat actuel sur la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Afrique du Sud intervient à un moment où le régime d'apartheid est confronté à une crise politique, à un moment où la répression et la violence contre le peuple opprimé d'Afrique du Sud ont été intensifiées, en même temps que la prise de nouvelles mesures destinées à consolider l'occupation coloniale illégale de la Namibie, à un moment où nous sommes témoins d'un renforcement de l'agressivité et des actions de provocation, de déstabilisation et de subversion menées par le régime de Pretoria contre les Etats africains indépendants voisins. Au cours de la période considérée, l'opposition au

système d'apartheid s'est renforcée. Le mouvement pour la liberté et la justice sociale a acquis de nouveaux partisans dans l'ensemble de la population et s'est répandu à travers tout le pays. La lutte pour la libération s'est intensifiée également cans toute l'Afrique australe, dans le contexte général d'une opposition croissante des peuples dans le monde entier à la politique de force, d'oppression et de domination.

La grave détérioration de la situation en Afrique du Sud en particulier, et dans toute l'Afrique australe en général, souligne avec encore plus de vigueur la nécessité impérieuse de prendre de nouvelles mesures rapides et efficaces pour l'élimination de la politique et des pratiques d'apartheid en Afrique du Sud, en vue d'assurer la stabilité dans cette région et la paix et la sécurité internationales. A cet égard, nous joignons notre voix à la voix de ceux qui estiment qu'il est grand temps de commencer à concrétiser les responsabilités particulières assumées par les Nations Unies afin de permettre aux peuples opprimés d'Afrique du Sud et à tous les peuples d'Afrique australe d'exercer leurs droits à la liberté, au progrès et à la dignité nationale, ainsi que leur droit de forger leur propre destin.

Plus que jamais auparavant, les Etats Membres présents à cette session de l'Assemblée générale ont vigoureusement manifesté leur opposition totale et essentielle à l'apartheid et ont fermement condamné l'attitude du régime raciste qui refuse à la majorité du peuple sud-africain ses droits fondamentaux civils et politiques et défir les résolutions des Nations Unies concernant l'Afrique australe. Les Nations Unies qui, il y a 40 ans ont inscrit parmi leurs idéaux la paix, la liberté et la justice, se sont engagées à déployer tous les efforts possibles en vue de l'élimination de l'apartheid et de ses causes profondes et à assurer au peuple opprimé d'Afrique du Sud l'exercice de ses droits à l'égalité et à la justice sociale.

La nécessité impérieuse de commencer à mettre en oeuvre ces <u>desiderata</u> revêt une importance particulière et une urgence accrue cette année, alors que l'humanité commémore les quatre décennies qui se sont écoulées depuis la victoire sur le fascisme qui, comme chacun sait, a utilisé le racisme comme l'un de ses instruments politiques et idéologiques répugnants pour assurer la diversion, pour justifier le génocide et l'expansionnisme, pour légitimer l'inégalité raciale et nationale et

## M. Vlasceanu (Roumanie)

pour assurer l'oppression et la domination. L'<u>apartheid</u> n'est rien d'autre qu'une expression de la politique de suprématie raciale élevée ici au niveau d'une politique d'Etat, à savoir le déni des droits fondamentaux d'égalité et de dignité de l'homme.

Voici les raisons pour lesquelles nous pensons qu'afin d'apporter une réponse appropriée à la situation extrêmement grave et explosive en Afrique du Sud, le point de départ de nos actions devrait être les éléments de consensus dont on est convenu jusqu'ici aux Nations Unies en ce qui concerne la politique d'apartheid.

## M. Vlasceanu (Roumanie)

Ce consensus a déjà été réalisé à l'Assemblée générale en ce qui concerne la nature pernicieuse, immorale et inhumaine de l'apartheid, qualifié de crime contre l'humanité. Les Etats Membres ont dénoncé et rejeté à l'unanimité l'apartheid comme étant en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. En termes sans équivoque, les Nations Unies ont fixé leur objectif final qui, à cet égard, doit être l'élimination de la politique et des pratiques d'apartheid et de discrimination raciale et l'instauration d'une société démocratique, fondée sur l'octroi de droits égaux à la population tout entière sans aucune distinction de race, de couleur ou de croyances, et sur le progrès national, l'égalité et la justice sociale. Cet objectif a été réaffirmé de nouveau dans la déclaration que le Président du Conseil de sécurité a faite, au nom du Conseil, le 21 août 1985, lorsqu'il a déclaré qu'

"une solution juste et durable en Afrique du Sud doit être fondée sur l'élimination totale du système d'apartheid et sur l'instauration d'une société libre, unie et démocratique en Afrique du Sud." (S/PV.2603, p. 3)

Mais, malgré les appels maintes fois lancés par la très grande majorité des Etats Membres, un accord unanime n'a pu être réalisé sur les moyens d'action les plus appropriés qui permettent d'atteindre cet objectif final. Le fait que nous n'ayons pu à ce jour réaliser l'unanimité sur les mesures les plus efficaces propres à entraîner l'élimination du système abhorré de l'apartheid tient à la politique de coopération que mène le régime raciste avec certains pays occidentaux, qui se sont toujours opposés aux demandes de l'écrasante majorité des Etats Membres à l'effet d'imposer des sanctions globales contre l'Afrique du Sud et les ont toujours bloquées. Ce fait ayant été souligné plus d'une fois par les pays africains, le régime raciste y a vu un encouragement à son rejet arrogant des appels lancés par les Nations Unies et les pays africains en faveur de l'ouverture d'un dialogue constructif, en vue de régler le conflit racial en Afrique du Sud, d'éliminer les tensions dans la région et de mettre un terme à ses infractions des normes de conduite internationale.

Comme il est mentionné dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, sans tenir compte de l'opposition de la majorité africaine aux prétendues réformes du régime de l'apartheid et à la nouvelle constitution, ni de la dénonciation de

cette constitution par la communauté internationale, le régime raciste a commencé à mettre en oeuvre son programme de restructuration de sa politique à l'égard desgroupes ethniques - programme qui exclut les trois quarts de la population totale de l'Afrique du Sud de la vie politique du pays. Il est maintenant évident que le but poursuivi est de semer la discorde dans la population opprimée et de renforcer la suprématie de la minorité raciale. Ces mesures ont déclenché, dans tout le pays, une vague croissante de protestations contre la manipulation de réforme du système de ségrégation raciale - protestations pour l'abolition de l'apartheid, la libération des prisonniers politiques et l'instauration d'une société non raciale.

Défiant la lutte et les exigences de la majorité africaine et les appels de la communauté internationale, les dirigeants de Pretoria ont recouru à des actes criminels sans précédent, qui ont culminé dans l'escalade de la violence et de la répression, avec la proclamation de l'état d'urgence dans 36 districts où le mouvement anti-apartheid avait enregistré un sursaut sans parallèle. La police et l'armée ont reçu des pouvoirs discrétionnaires. Suite à ces événements, on a ouvert le feu sur les manifestants, arrêté et emprisonné arbitrairement, éliminé les adversaires de l'apartheid et même commis des assassinats prémédités - tels que l'exécution du militant noir, Benjamin Moloïse - et réprimé sauvagement toute tentative de la population de se dresser contre les règles de l'apartheid. Ces mesures ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés.

La nature agressive de la politique d'apartheid s'est traduite sur le plan extérieur, pendant cette période, par de actes de provocation répétés visant à intimider et à déstabiliser toute la région australe du continent, par des tentatives faites pour s'opposer par la force à la lutte de libération du peuple namibien et par des actes d'agression perpétrés contre les Etats africains indépendants voisins.

Les événements survenus au cours de cette période ont prouvé une fois de plus, si besoin était, que la seule façon de régler le conflit racial en République sud-africaine et d'éliminer la tension dans cette zone est non de prévoir des dispositions pour réformer l'apartheid, mais d'éliminer ce système dépassé, fondé sur la suprématie raciale, sur la politique de force, sur l'expansionnisme et la domination, de répondre aux exigences du peuple opprimé qui lutte pour l'exercice

de ses droits fondamentaux à la liberté et de favoriser les aspirations à la liberté et à l'indépendance de tous les peuples de l'Afrique australe.

Cette vaste campagne de solidarité dans le monde entier avec la lutte pour le progrès social de la République sud-africaine; les débats du Conseil, cette année, sur les actes d'agression commis contre l'Angola, le Botswana et d'autres Etats africains indépendants voisins; les mesures mêmes - encore que de portée très limitée - qui ont été adoptées récemment par certains pays occidentaux qui coopèrent avec le régime de Pretoria; et les déclarations faites à la présente session, tous ces signes indiquent que l'on prend de plus en plus conscience de la nécessité impérative d'adopter des mesures efficaces et promptes qui correspondent à la gravité de la situation en Afrique du Sud.

Nous pensons que si tous les Etats s'engagent à poursuivre cet objectif et renoncent à toutes réserves, tout attentisme et toute duplicité s'agissant des événements qui se passent en Afrique du Sud, la voix de la raison prévaudra et la volonté, unaniment exprimée au cours de la session anniversaire de l'Assemblée générale, de renforcer le rôle, l'autorité et l'influence des Nations Unies, de favoriser une meilleure utilisation de l'Organisation en tant que centre ou harmoniser les actions efficaces de tous les Etats Membres pour régler les principaux problèmes qui se posent à l'humanité.

Dans sa lutte héroïque pour l'élimination du système d'apartheid, pour la liberté et la démocratie, le peuple opprimé d'Afrique du Sud a toujours bénéficié de la solidarité militante de la Roumanie socialiste et du peuple roumain. La Roumanie continue résolument à condamner la politique d'apartheid et la discrimination raciale et appuie activement la lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud, l'African National Congress et les autres mouvements de libération nationale qui luttent pour l'élimination du régime d'apartheid et des derniers vestiges du colonialisme sur le continent africain et pour la cause de la justice, de la liberté et de la dignité de l'homme.

Cette position constante s'est exprimée dans de nombreux documents de l'Etat et du gouvernement, dans les activités de la Roumanie aux Nations Unies et dans d'autres organisations internationales en faveur des droits et libertés de la majorité africaine. Cette position a été réaffirmée à l'occasion des réunions au sommet entre le président Nicolae Ceausescu et des dirigeants d'Etats africains et

## M. Vlasceanu (Roumanie)

des mouvements de libération nationale. En ces différentes occasions, le dirigeant de l'Etat roumain a souligné l'importance de l'unité de tous les peuples pour la solution politique des divers différends et situations de tension dans le monde, notamment de ceux qui sévissent en Afrique australe; il a souligné la nécessité d'éliminer les politiques fondées sur le racisme et l'apartheid dans la République sud-africaine et d'instaurer un Etat démocratique qui assurerait la pleine égalité de droits pour tous les citoyens du pays, quelles que soient leur couleur, leur race ou leur origine ethnique.

## M. Vlasceanu (Roumanie)

Tout en exprimant leur indignation devant les mesures de violence et de répression brutale adoptées récemment par le régime raciste, le peuple roumain et l'opinion publique roumaine ont réaffirmé qu'ils appuyaient sans réserve la juste lutte que mène la majorité de la population de la République sud-africaine pour la liberté, la justice et la dignité et demandé énergiquement qu'il soit mis fin immédiatement aux actes de répression commis par le régime minoritaire raciste contre le peuple opprimé de l'Afrique du Sud, à l'état d'urgence et aux autres mesures abusives et que soient relâchés les prisonniers politiques et les patriotes qui ont été arrêtés.

La position de notre pays à l'égard de la situation en Afrique du Sud a été réaffirmée récemment par le président Nicolae Ceausescu qui a condamné résolument la politique d'apartheid et exprimé la pleine solidarité de la Roumanie et de son peuple avec les masses populaires d'Afrique du Sud qui luttent pour obtenir leur droit vital de participer sur un pied d'égalité au gouvernement du pays.

Dans cet esprit, nous nous joignons aux délégations qui ont demandé que les Nations Unies agissent sans retard et qu'elles prennent des mesures décisives et efficaces en vue d'appuyer le peuple opprimé d'Afrique du Sud dans la lutte qu'il mène pour mettre fin aux politiques et pratiques répugnantes de l'apartheid.

Nous sommes convaincus que la lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud, qui bénéficie d'un large appui dans le monde entier, aboutira inévitablement à l'abolition du système honteux d'apartheid, à la réalisation des aspirations du peuple sud-africain à la liberté, à l'égalité et à la justice sociale.

M. OTT (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais): L'histoire des 40 années d'existence des Nations Unies est aussi celle de la lutte contre la politique raciale de la minorité blanche en Afrique du Sud. Au cours de la session commémorative, qui s'est déroulée la semaine dernière, presque tous les chefs d'Etat ou de gouvernement ont accordé la priorité à la lutte contre la politique d'apartheid.

La communauté des Nations Unies a, dans de nombreuses résolutions, exprimé l'indignation que lui inspire le crime d'apartheid. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné à maintes reprises le régime de Pretoria et a adopté des décisions pertinentes, notamment la résolution 418 (1977) relative à l'embargo obligatoire sur les livraisons d'armes. En 1985 seulement, le Conseil a dû

consacrer huit débats à la situation en Afrique australe. Deux de ces débats ont eu lieu au début de cette session anniversaire de l'Assemblée générale. Au mépris de l'opinion publique mondiale, le régime d'apartheid, qui a fait l'objet d'une condamnation historique, a attaqué de nouveau un pays voisin souverain et pacifique, la République populaire d'Angola. C'est là une nouvelle preuve du danger toujours plus grand que Pretoria pose à la paix et à la sécurité internationales. Si le terrorisme d'Etat fait depuis longtemps partie intégrante du régime d'apartheid, il est vrai que ces derniers mois l'emploi de la force à l'intérieur et à l'extérieur du pays a pris une nouvelle dimension qui montre plus clairement que jamais la nature des violations massives et flagrantes des droits de l'homme.

C'est pourquoi ma délégation est heureuse de voir que le point de l'ordre du jour, intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain, est examiné par l'Assemblée générale immédiatement après le débat général et la session commémorative. En vérité, il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons envoyer un message résolu et unanime aux racistes de Pretoria. De la déclaration profondément émouvante que l'évêque Tutu a faite hier à cette tribune, il ressort clairement que l'on ne saurait aider le peuple opprimé d'Afrique du Sud par des demi-mesures.

Aujourd'hui, les pratiques du régime d'apartheid sont rejetées par le monde entier. Après les Etats de première ligne, les pays non alignés et les Etats socialistes, ce rejet a gagné les pays occidentaux. Nous notons que ces derniers prennent les mesures concrètes, qui vont des protestations aux démonstrations et des mesures de boycottage modérées à la décision de rompre les relations avec le régime raciste, de l'ordre de celles que les Etats socialistes et les Etats non alignés ont prises il y a longtemps.

Le Comité spécial contre l'apartheid, dont nous apprécions hautement les activités, et que dirige l'ambassadeur Joseph Garba, a, dans son dernier rapport relaté les événements qui se sont déroulés pendant l'année écoulée en Afrique australe. Ces événements témoignent que la terreur raciste s'est accrue depuis les prétendues réformes constitutionnelles. Hélas, les avertissements exprimés par tant de délégations à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale étaient fondés.

Selon les politiciens du régime d'apartheid, leur politique étrangère, par exemple, devait mener au changement. Ils ont parlé de politique de bon voisinage

et prétendu qu'ils étaient prêts à adopter une attitude pacifique et de compréhension. Mais en réalité, ils ont essayé sans relâche de déstabiliser les pays voisins et ont même encore intensifié systématiquement leurs tentatives à cet effet.

Il y a quelques jours seulement, la Force aérienne de l'Afrique du Sud a lancé un autre raid contre l'Angola, qui s'inscrit dans la politique d'agression armée, que le Conseil de sécurité a déjà dénoncée dans ses résolutions des 20 septembre et 8 octobre en tant que violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

Le complot sud-africain ourdi avec les gangs contre-révolutionnaires du MNR se poursuit également sur le territoire du Mozambique. Lors d'une conférence de presse récente, le Ministre de la sécurité, Sergio Vieira, a prouvé à l'aide de documents confisqués que Pretoria viole en permanence l'Accord de Mkomati de mars 1984.

Le Ministre de la sécurité du Zimbabwe, Emmerson Munangagwa, a accusé le régime de Botha de préparer, grâce à une opération secrète, l'infiltration de groupes de diversion toujours plus nombreux dans son pays. Ces attaques lancées constamment contre les Etats de première ligne et l'appui continu apporté aux bandits dans les Etats voisins prouvent manifestement que Pretoria n'aspire pas à un règlement pacifique en Afrique australe.

De même, l'Afrique du Sud continue à s'opposer au règlement pacifique de la question de Namibie, qu'exigent les décisions du Conseil de sécurité. Ultérieurement, ma délégation expliquera sa position sur cette question.

En juillet de cette année, le régime raciste de Pretoria a proclamé l'état d'urgence. Ce n'était là qu'une reconnaissance officielle de l'échec de sa politique de réformes qui avait été louée par tant de milieux occidentaux. Aux millions de citoyens sud-africains qui exigent l'exercice de leurs droits de l'homme, une vie libre de toute humiliation et de toute discrimination et une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale, les dirigeants de Pretoria ont répondu par des assassinats et des arrestations massives dont les victimes sont même des enfants.

La terreur et l'oppression brutale auxquelles la clique raciste inhumaine soumet ouvertement la majorité de la population, la succession d'assassinats judiciaires et d'actes de terreur perpétrés contre le peuple en révolte d'Afrique du Sud, tout cela prouve que la situation à l'intérieur du pays ne cesse de s'aggraver. Les concessions partielles destinées à préserver le pouvoir des racistes et les opérations superficielles ont à nouveau fait place à la force brutale. Mais cette tentative visant à prolonger l'existence du système haï n'est pas un signe de force mais de désespoir croissant, lourd de conséquences imprévisibles.

L'escalade du terrorisme d'Etat que poursuit le régime d'apartheid depuis ces dernières semaines montre au monde entier toute l'inefficacité et le caractère démagogique des mesures que des pays occidentaux de premier plan avaient appelées des sanctions. L'engagement prétendument constructif des Etats-Unis et de certains de ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) constitue, en réalité, une politique d'appui général à Pretoria dans les domaines politique, économique et militaire. Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, les auditions concernant les activités des sociétés transnationales ainsi que le rapport Khalifa dénoncent à l'évidence l'engagement global dont font preuve les Etats occidentaux et leurs monopoles en Afrique du Sud et en Namibie.

Tout aussi alarmante est la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud qui ne fait que se renforcer, en particulier dans les domaines militaire et nucléaire. Etant donné la politique d'agression poursuivie par ces deux Etats, leur collaboration sinistre représente un danger très grave pour le monde.

C'est pourquoi nous sommes en droit de poser avec force la question suivante : pendant combien de temps encore certains pays occidentaux voudront-ils maintenir en

vie ce régime, qui est frappé d'ostracisme par le monde entier, haï de son propre peuple et, depuis longtemps, condamné historiquement à l'échec? Comment osent-ils encore parler de démocratie, d'autodétermination et de droits de l'homme, comment peuvent-ils verser des larmes de crocodile sur les victimes du terrorisme alors qu'ils tolèrent et appuient le terrorisme d'Etat pratiqué par le régime de Botha à l'intérieur et à l'extérieur du pays? N'est-ce pas ces milieux impérialistes qui, par leurs déclarations verbales, perdent non seulement toute crédibilité, mais se rendent eux-mêmes coupables et endossent la responsabilité des crimes commis par le régime d'apartheid? Les raisons de cette morale à double face et de cette politique mensongère sont évidentes. Ce qu'ils veulent sauver, ce sont les positions stratégiques de l'impérialisme en Afrique australe. L'engagement constructif, l'appui politique et diplomatique aussi bien qu'économique et militaire apporté à l'Afrique du Sud sont indissociablement liés aux ambitions globales de domination et de supériorité.

Le régime agressif et inhumain de l'apartheid doit servir, en outre, de fer de lance impérialiste contre la libération nationale et sociale de l'Afrique et contre l'indépendance, la démocratie et le progrès des Etats africains; et, qui plus est, il a l'intention de s'approprier et de faire fructifier encore les profits fabuleux des sociétés transnationales dans la région.

La position de mon pays à l'égard de la situation en Afrique australe est sans équivoque. Elle a été réaffirmée dans la Déclaration des Etats parties au Traité de Varsovie du 23 octobre 1985 comme suit :

"Les participants à la réunion condamnent résolument la politique d'apartheid menée par la République sud-africaine ainsi que les répressions massives contre la population autochtone africaine et exigent, avec insistance, que cesse tout appui au régime raciste de Pretoria. Ils insistent pour qu'il soit mis fin aux actes d'agression, d'ingérence et d'intervention militaire des forces impérialistes contre l'Angola et les autres Etats d'Afrique australe."

Nous considérons que l'imposition de sanctions globales et obligatoires par le Conseil de sécurité est un moyen décisif d'éliminer l'apartheid. En cela, nous rejoignons la position du Mouvement des pays non alignés.

Dans le cadre de la lutte internationale contre l'<u>apartheid</u>, l'élaboration d'un instrument juridique joue un rôle important. Cela a été illustré par la

Convention internationale sur l'élimination et le châtiment du crime d'apartheid.

La Convention internationale contre l'apartheid dans les sports pourrait être un instrument de cette nature précisément, d'astiné à assurer l'isolement du régime d'apartheid dans le domaine des sports. Nous invitons tous les Etats à approuver la résolution pertinente contenue dans le rapport du Comité ad hoc. Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour féliciter le Comité ad hoc, dont les travaux ont été couronnés de succès.

L'assassinat de Benjamin Moloise, qui constitue un défi impudent lancé au monde progressiste, y compris à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et au Secrétaire général personnellement, n'est qu'un nouveau maillon dans la chaîne des crimes commis par Pretoria. Des noms comme ceux de Sebokeng, Crossroads ou Langa - théâtres de terreur raciale auxquels nous avons assisté au cours des 12 derniers mois - ne peuvent plus être effacés de la mémoire des peuples; mais les massacres auxquels se livrent les hommes de main blancs ne peuvent éteindre l'incendie de la résistance du peuple opprimé.

Le front uni du peuple en lutte de l'Afrique du Sud, sous la direction de l'African National Congress (ANC), n'est pas brisé. Les voix qui exigent la libération immédiate et sans condition de Nelson Mandela et de tous les patriotes emprisonnés s'élèvent avec de plus en plus de force. Les actions politiques des militants au cours des derniers mois annoncent, comme l'a dit le Secrétaire général du South African Congress of Trade Unions (SACTU), le commencement de la fin du régime raciste. Nous pouvons, et, en fait, nous devons contribuer à amener, le plus vite possible, la chute de ce régime d'apartheid.

La séance est levée à 20 h 30.

